

.....le petit BILLANTIN



journal municipal de la commune de Billeu



**DOSSIER : rencontrez les agents
de la commune ! page 24**



N°54
HIVER 2022



L'école en mouvement
page 16



portraits : jeunes
à Billeu page 28



la sobriété énergétique
page 12

Vous avez une entreprise immatriculée sur Bilieu et souhaitez faire figurer votre carte dans le prochain numéro ?

Contactez-nous !
communication@ville-bilieu.fr



LMD
IMMOBILIER
Votre projet devient réalité

Benoît LE LANN
06 95 69 69 93

Sandrine CREBIER
06 95 53 82 39

www.lmdimmobilier.fr

claudie do
architecte dplg | designer

CONSTRUCTION
RÉHABILITATION
EXTENSION
AMÉNAGEMENT

193 montée de Revatière
38850 Bilieu
T. 06 77 28 16 99
claudie.do@wanadoo.fr



little yellow créations

Pierre DO

M. +33 (0)6 43 22 40 28
pie.do@wanadoo.fr

193 montée de Revatière 38850 Bilieu



GUERAUD-PINET
PAYSAGISTE-TERRASSEMENT-VRD

06 88 33 27 83

Pascal GUERAUD-PINET
38850 BILIEU
Tél/Fax: 04 76 55 75 91
Mail: contact@gueraud-pinet-paysagiste.fr



MAIRIE DE BILIEU
75 route de Charavines
38850 Bilieu
Tél. : 04 76 06 62 41
Fax : 04 76 06 67 15
mairie@ville-bilieu.fr
www.mairie-bilieu.fr

**HORAIRES
D'OUVERTURE**
lundi , mardi , jeudi :
14 h 30 à 18 h 30

vendredi , samedi :
8 h 30 à 11 h 30

**PERMANENCE
TÉLÉPHONIQUE**
du lundi au samedi :
sur les horaires
d'ouverture

**PERMANENCE
URBANISME**
sur rendez-vous
04 76 06 62 41

**PERMANENCE DE
M. LE MAIRE
ET DES ADJOINTS**
sur rendez-vous au
04 76 06 62 41

**DIRECTEUR DE
PUBLICATION**
Jean-Yves Penet
Maire de Bilieu

CONCEPTION
Claire Berthier
Flore Viénot
Martine Viénot

PHOTOS
C. Berthier / F. Viénot /
M. Viénot / J.-P. Hemmerlé /
D. Garin / C. Agarla
G. West / S. Dollet / L.
Robin / L. Paquien
freepik / pixabay

NUMÉRO 54
décembre 2022
TIRAGE
800 exemplaires

IMPRIMERIE
1001 copies
17 rte Porte de la Buisse
38500 Voiron

Ce bulletin a été
imprimé en encres
végétales sur
papier 100% recyclé

Dossier : Vie municipale > page 12

Afin de remplir sa mission de service public, la municipalité compte désormais 21 agents, répartis dans 4 services. Quelles sont leurs fonctions ?
C'est ce que nous vous proposons de découvrir dans ce dossier.



L'école en mouvement > page 16

Vie de l'école, nouveau logiciel de gestion périscolaire, projet d'agrandissement ...
le point sur les nouveautés du Groupe Scolaire.

Portraits : être jeune à Bilieu

Comment vit-on à Bilieu quand on est jeune ?
Rencontres avec Léa et Romain, qui reviennent
sur leurs années billantines, et se projettent
dans leur futur.



énergie : où en est la commune ? page 12



retour sur le concept de sobriété énergétique,
et point sur la situation de Bilieu.

mais aussi, dans ce numéro

4 - Informations utiles
5 - Éditorial
6 - Ça s'est passé à Bilieu
10 - Le monde change...
et nous aussi
14 - Sécurité et voirie
16 - École
20 - S'informer à Bilieu
22 - Reportage : Bienvenue chez RPV
23 - Les autres billantin·e·s

24 - Dossier : vie municipale
28 - Portraits - être jeune à Bilieu
30 - La parole aux assos
34 - Brèves
36 - Lumière sur les talents billantins
37 - Tribunes
38 - Tour du Lac
39 - État civil
40 - Agenda

recensement militaire

Si vous venez d'avoir 16 ans, pensez à vous faire recenser. Vous effectuerez cette démarche en Mairie munie de votre pièce d'identité française, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile. Ce certificat de recensement vous sera demandé pour chaque examen ou concours et pour l'obtention de votre permis de conduire.

Pièces à fournir :

- » Pièce d'identité française
- » Livret de famille des parents
- » Justificatif de domicile

vérifier son inscription sur les listes électorales

Chaque électeur/trice peut vérifier par internet s'il est bien inscrit-e sur les listes électorales. Cette « téléprocédure d'interrogation de la situation électorale (ISE) permet à chaque citoyen-ne de vérifier la commune dans laquelle il est inscrit-e pour voter », à partir de tout support numérique connecté.

Si au terme de sa recherche l'électeur/trice ne s'est pas retrouvé-e par cette application, il sera invité-e à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

www.demarches.interieur.gouv.fr/ise

collecte des ordures ménagères

La Communauté du Pays Voironnais est équipée de bennes de collecte bi-compartmentées. Ainsi, deux bacs de couleurs différentes peuvent être ramassés le même jour séparément.

La collecte se déroule entre 4 h et 17 h. Il est impératif de sortir vos bacs la veille au soir de votre jour de collecte (poignées dirigées vers la chaussée). Rentrez-les dès que possible après le passage du camion (passage possible jusqu'à 17 h). Ne vous fiez pas aux horaires de passage, les tournées peuvent changer d'une semaine à l'autre et vous risquez de rater le passage du camion de collecte.

Attention ! Les collectes les jours fériés sont supprimées et rattrapées le mercredi de la même semaine du jour férié. Celui-ci est indiqué sur votre calendrier.

Jour de passage

- » Bac gris : Lundi semaine impaire
- » Bac jaune : Lundi semaine paire
- » Bac marron : Tous les lundis

Pour télécharger le calendrier des jours de collecte : <http://www.paysvoironnais.com/collecte/jours-de-collecte-600.html>

Sacs poubelles

Des sacs poubelles verts compostables « Pays Voironnais » sont à votre disposition au secrétariat de mairie : Ils sont à utiliser dans la poubelle alimentaire (marron).

Dépôt du verre

Pour trouver le point dépôt verre le plus proche de chez vous : <http://www.paysvoironnais.com/cartographie-162.html>

déchetteries

Nouveaux horaires d'hiver, de fin octobre à fin mars :

Site de Le Pin :

- » lundi, mercredi, vendredi : de 13 h 30 à 17 h
- » samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Site de Montferrat :

- » mardi, jeudi, vendredi : de 13 h 30 à 17 h
- » samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

fermeture les jours fériés



par Jean-Yves Penet, Maire de Bilieu



"Dans un contexte de raréfaction des ressources et d'inflation, les collectivités territoriales et en particulier les communes, doivent tout à la fois gérer le quotidien et s'inscrire dans une perspective de changements profonds."

Mes chers concitoyens

La crise énergétique que nous subissons aujourd'hui est un des avatars d'un malaise beaucoup plus large et plus systémique. Le modèle qui a prévalu depuis des décennies est à bout de souffle. Il serait illusoire d'imaginer que le progrès technologique va nous sortir de l'ornière et nous permettre de poursuivre sur le même tempo, avec un mode de vie qui utilise la prédation des ressources naturelles comme support d'une société de consommation sans limites.

Dans un contexte de raréfaction des ressources et d'inflation, les collectivités territoriales et en particulier les communes, doivent tout à la fois gérer le quotidien et s'inscrire dans une perspective de changements profonds.

Bien sûr, faire face à l'urgence en mettant, par exemple, en œuvre un plan de sobriété énergétique, mais aussi décarboner nos modes de chauffage, réhabiliter les bâtiments existants en les adaptant aux nouveaux besoins, favoriser les déplacements « modes doux ». Il est essentiel également d'acquiescer une plus grande autonomie et de rapprocher un certain nombre de services du lieu de vie.

Ainsi, le réaménagement de la cantine et la construction d'une nouvelle cuisine, au sein du groupe scolaire, nous permettrons de mieux accueillir les enfants et demain, sans doute, de préparer les repas sur place. L'agence postale, qui fonctionne depuis une année, assure des prestations, ô combien utiles, au cœur de notre village.

Toutes ces actions ne relèvent pas d'obligations légales mais de la volonté d'améliorer les conditions de vie de la population, dans un contexte de retrait des services publics et de changements majeurs dans l'organisation de la société.

Nous devons également être à l'écoute de nos jeunes lorsqu'ils nous interpellent, affirmant leur volonté de changement et leur quête de sens, leur refus de s'engager dans des fonctions qui iraient à l'encontre de leurs valeurs.

Le développement matériel n'est pas tout, il doit faire place au développement humain ! Celui-ci ne peut s'épanouir que dans le collectif, l'entraide et la complémentarité, les ferments d'un mode de vie qui respecte l'humain comme la nature. Ces valeurs que nos anciens mettaient en pratique et qui renaissent à travers l'enthousiasme vigilant de nos jeunes.

Ce sens du collectif, doit prévaloir sur l'individualisme. Il y a, au-delà et au-dessus, de nos intérêts propres, aussi légitimes qu'ils puissent être, un intérêt général. Celui-ci mérite d'être défendu et c'est une des tâches essentielles des élus. L'article 4 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 stipule : « la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ».

Cela peut nous être désagréable, voire difficilement compréhensible, parfois, lorsque cela limite l'expression de nos volontés mais c'est une des conditions indispensables du bien-être de tous maintenant et pour l'avenir.

Votre maire
Jean-Yves Penet

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
sourds et malentendants : 114
(visiophonie, tchat, SMS ou fax)

Accueil sans abri : 115
Enfance maltraitée : 119
Violences Femmes Info : 39 19
Centre antipoison de Lyon :
04 72 11 69 11



commémoration du 19 mars
fête de la Victoire du 8 mai

Vous pouvez découvrir les événements communaux toute l'année sur le site web de la commune :

www.mairie-bilieu.fr/actualites



grande traversée des grandes sections et envol des cm2
fête du printemps
inauguration du poste de gendarmerie



journée du patrimoine
commémoration du 11 novembre
fête des jardins



repas des anciens

18 septembre : belle réussite pour la journée du patrimoine à Bilieu*par le service communication*

Cette année encore, la commune de Bilieu participait aux journées européennes du patrimoine... Et quelle journée ! Vous avez été plus de 80 à embarquer pour un somptueux moment de poésie avec Emilie et Julien Bret lors de leur concert lyrique : deux artistes billantins de haute volée. Vous avez été pratiquement autant à partager un apéritif convivial, sous le soleil de cette douce journée.

Plus de 75 curieux sont venus dans l'après-midi à la rencontre du Grand-Bilieu, arpenter les chemins de la commune, et découvrir l'histoire de l'église Saint-Alban à travers les deux expositions installées à l'intérieur.

Enfin, le soir venu, vous avez été plus de 130 à chanter, battre du pied et taper des mains pour Gospel Angel : un concert puissant et émotionnel, qui s'est transformé en moment de partage incroyable grâce à cette famille d'artistes touchants et talentueux.



A toutes et tous, qui avez rendu cette journée si mémorable, un grand merci !

**5 novembre : repas des anciens***par Nadine Campione, 4e adjointe en charge de la culture*

C'est avec beaucoup de plaisir que Monsieur le Maire et les membres du CCAS ont accueilli samedi 5 novembre 70 anciens de notre commune. C'est un moment important de l'année, il permet aux uns et aux autres de se retrouver autour d'un bon repas, de connaître de nouvelles personnes et de créer du lien. La journée était animée par l'association Harmonica du Lac. Guy et Chantal ont ravi l'assistan-

ce par leur musique. Chacun a pu danser ou chanter avec eux. Ce fut un bon moment festif. Le repas était assuré par Monsieur Dutartre traiteur au Villages du Lac de Paladru. Un grand merci aux bénévoles du CCAS qui ont beaucoup œuvré pour que cette journée soit une grande réussite.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain.

8 mai : fête de la victoire : une cérémonie émouvante*par David Garin, 3e adjoint en charge du devoir de mémoire*

Dimanche 8 mai au matin, devant le mémorial de Bilieu paré de ses drapeaux tricolores, s'est déroulée la cérémonie commémorant le 77e anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale. Pour l'occasion, un hommage a été rendu à Jean Gausso, billantin entré en résistance au sein des Forces Françaises Combattantes, arrêté par la Gestapo le 3 mars 1944, puis déporté au camp de concentration de Wöbbelin en Allemagne où il s'est éteint le 23 avril 1945.

Romane, Thomas, Estelle et Juliette, collégiens et lycéennes de Bilieu, se sont appliqués à la lecture d'un texte retraçant le parcours de cet homme mort pour la France, puis

d'un poème intitulé "Tombeau de Jean Gausso" écrit à sa mémoire en 1945 par son ami le dramaturge Jean de Beer.

Véritable moment d'émotion partagé avec la famille de Jean Gausso. Son fils, Jean-Michel, sa petite fille Mathilde et son arrière petit fils Gaël ont poursuivi cet hommage en déposant une gerbe au pied du mémorial, sous le nom de leur aïeul disparu.

À l'issue de la cérémonie, toutes les personnes présentes ont été invitées à partager un moment de convivialité en salle Vercors.

Fêtes des jardins partagés

par Martine Viénot, 2e adjointe en charge de la transition écologique

Cette année, le groupe transition écologique a proposé deux événements festifs pour faire vivre les jardins partagés : retour sur ces deux moments forts de l'année.

Le 20 mars, c'était la fête du printemps aux Jardins de la curiosité partagée !

Et, même, il faisait un temps très acceptable : la pluie, prévue par météo France, n'est pas tombée !

Alors, les enfants de l'équipe de Diana ont pu danser avec grâce et ferveur : quelle belle ouverture pour notre fête printanière ! Soudain, par la magie des rythmes et des chants, nous sommes parti-e-s en Colombie et, pour clore ce spectacle, un magnifique dragon, suivi joyeusement par les enfants, a animé nos jardins.

Puis c'est l'orchestre de l'œuf qui a continué à faire éclore la joie printanière : c'était la danse du printemps, ça chaloupait devant le kiosque pendant que les enfants peignaient en rythme les barrières qui prenaient de belles couleurs. Un peu plus loin, sous le barnum, on servait un goûter, Tony prenait les inscriptions (nombreuses) pour le concours d'épouvantails qu'il va animer et Xavier discutait du club des jardiniers qu'il aimerait créer.

Un bien bel après-midi, empreint de gaieté et de légèreté, bienvenu après ces longs mois d'hiver et comme une pause dans la lourdeur du contexte international anxiogène.



le 18 juin, appel de l'été 2022

Le 18 juin aux jardins partagés...

C'était comme un appel de l'été, chaleur qui pousse à la sieste sous les arbres, qui donne envie de s'adonner à des activités créatives comme transformer les patates en tampons et déployer son imagination en taches de couleurs et de formes étonnantes...

qui donne envie d'aller écouter de la musique dans un drôle de juke box, habité par un vrai chanteur en chair et en os... Qui donne envie de se promener sur le chemin bordé d'épouvantails et puis sourire devant tant d'imagination joyeuse : lequel choisir ?

Qui donne envie de rencontrer les dames des paniers du lac : être des consommateurs engagés, heureux de consommer ce qui est produit tout près de chez nous...

Qui donne envie de faire connaissance avec les abeilles grâce à Hubert l'apiculteur...

Qui donne envie de regarder danser les enfants menés par Diana sur des rythmes sud-américains ...

Qui donne envie de s'arrêter au bar ô verre à soi pour boire frais en mangeant de délicieux tacos mexicains cuisinés par Marie-Carmen et Diana...

Merveilleux voyage vers l'été qui vient.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont permis à cette fête d'exister :

Les artistes : Tony, le Maître épouvantail, The Street Yeti, la magicienne des tampons-patates, Rémi de la Compagnie Naüm, chanteur du Juke Box, Diana et les enfants danseurs. Les associations : O Verre à Soi, les paniers du Lac qui proposent des commandes de légumes, fromages locaux ainsi que de la viande produites par les éleveurs du coin.

Les bénévoles qui ont déployé une bien belle énergie... Et puis merci à toutes celles et tous ceux qui ont fabriqué des épouvantails incroyables !

Retour d'expérience sur le broyeur mis à disposition par le Pays Voironnais

par Cathy Agarla, conseillère déléguée à la transition écologique

Le Pays Voironnais met à disposition de ses habitants un broyeur de végétaux semi-professionnel.

Il faut s'inscrire sur le site du Pays Voironnais comme lors de la demande d'accès aux déchetteries. On peut le louer à la journée ou pendant un Week-End. Le personnel communal le remet à la personne demandeuse. Il explique le fonctionnement du broyeur et remet un casque anti-bruit, (il est bien utile parce que le broyeur est très bruyant !). Le plein est fait et le broyeur doit être rendu avec le plein fait. Il consomme peu. Il faut une attache caravane et ne pas rouler trop vite, le broyeur pèse 450 kilos.

Il a une roue jockey, il est maniable mais attention pour le manipuler, il faut être deux, le broyeur n'a pas de frein, il faut le caler en cas de pente même légère et bien le fixer au sol. Il faut de la place pour l'installer, le broyeur est long.

Au niveau du fonctionnement, pour une personne qui a un jardin il est largement à la hauteur.

Il débite rapidement les branches de la haie classique et peut broyer des branches de 10 cms fraîches. Il faut éviter les bois secs, surtout les grosses branches. Je conseille de mettre une bâche parce que le broyeur projette loin le bois broyé. On obtient du Bois Raméal Fragmenté (BRF).

Le BRF peut être ensuite répandu au pied des haies ou au potager pour éviter les mauvaises herbes. Il entretient aussi le sol vivant. La location du broyeur évite ainsi les aller-retours à la déchetterie. Vu le débit, on peut s'entendre avec les voisins pour un Week-End mais il faut aussi s'entendre pour la caution. Tous les renseignements sont disponibles sur le site du Pays Voironnais, réservations, horaires et jours de présences à Biliu.



Le temps long

par Martine Viénot, 2e adjointe en charge de la transition écologique

Bientôt, à Biliu, nous pourrions suspendre le temps, arrêter un moment la course de nos vies et laisser les délices sensoriels nous envahir...

« Ô temps, suspends ton vol et vous, heures propices suspendez votre cours ! »

Et pour savourer cette suspension temporelle nous nous assiérons sur le banc perché au-dessus du lac, sur un coteau du Petit Biliu. Nous laisserons les odeurs de cette campagne sereine nous enivrer. La brise pourra nous caresser, nous pourrions fermer les yeux pour mieux sentir. Puis nous les rouvrirons pour plonger notre regard dans les bleus du lac et ce sera merveille...

Oui, bientôt, il y aura un banc installé et un arbre, un châtaignier, planté tout à côté : pour s'asseoir, regarder et sentir. Tout simplement.

En effet, le Pays Voironnais lance un projet intitulé « un moment sous un arbre ».

Oubliant les chiffres et les performances, on nous offre des temps de pauses, d'arrêts pour la contemplation et la réflexion sous un arbre dans 4 cadres naturels inspirants reprenant les 4 sous-territoires du Pays Voironnais : Vallée de l'Isère, Val de Paladru, Valdaine et Chartreuse. « L'idée est de passer du mouvement à l'immobilité : une immobilisation choisie qui interroge la mobilité interne de l'être, le principe de son propre devenir et son appartenance au monde vivant. » explique Bruno Barré qui « habite » ce beau projet.

Le lieu pressenti pour le Val de Paladru se trouve à Biliu à la Léchère : 1 à 3 châtaigniers à planter (ce sont des arbres de notre territoire), pour les voir grandir et patienter pour les futures récoltes de châtaignes...

La sobriété énergétique en question(s)

par Jean-Pierre Hemmerlé, 5e adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux



Bien menée, une démarche de sobriété énergétique possède même de vrais avantages. Elle permet de réduire :

- les factures d'énergie ;
- les émissions de CO₂ ;
- les risques de pénuries énergétiques à plus grande échelle.

La sobriété énergétique forme, avec l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, l'un des grands piliers de la transition énergétique.

Comment atteindre la sobriété énergétique ?

Les voies pour atteindre la sobriété énergétique sont multiples. La sobriété doit s'appliquer autant dans la production de nos biens ou services, que dans nos consommations d'énergie quotidiennes. Et c'est l'affaire de tous.

Pour les particuliers, la sobriété énergétique s'exprime par un plan d'action très concret : diminuer son chauffage l'hiver et la durée de ses douches, décaler ses consommations d'énergie en dehors des pics de consommation, limiter l'utilisation de ses appareils énergivores, miser sur des équipements plus performants, si possible mieux isoler son logement, favoriser les transports doux. Faire le tour du logement et identifier les appareils qui fonctionnent inutilement. Débrancher les chargeurs quand ils n'ont pas d'utilité ou éteindre les appareils en veille. La nuit, pourquoi ne pas éteindre la box Internet ? Les appareils en veille représentent en moyenne 5 % de la consommation annuelle d'électricité d'un foyer.

On peut aller plus loin en limitant le recours au sèche-linge ou en se lavant les mains à l'eau froide plutôt qu'à l'eau chaude. Mis bout à bout, tous ces écogestes du quotidien produisent de grands effets. Sans sacrifier notre confort.

Adapter le chauffage cet hiver :

Le chauffage à la maison reste la première source de consommation d'énergie l'hiver. Baisser d'un degré la température, à 19 °C, voire 18 °C, permet de réaliser au moins 7 % d'économie. Et si on en a la possibilité, penser à la rénovation thermique et énergétique du logement ? C'est ce qu'il y a de plus efficace, à long terme, pour réduire les consommations de chauffage.

Les administrations et entreprises peuvent, de leur côté, réduire leurs consommations d'électricité et de gaz en diminuant leur éclairage, leur chauffage ou leur climatisation. Les entreprises ont également la possibilité de favoriser des processus industriels moins gourmands en énergie, de réduire le suremballage ou encore de développer la sobriété numérique...

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et le conflit en Ukraine, la transition énergétique de la France est plus que jamais la priorité. Notre pays doit sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et réduire de 40 % sa consommation d'énergie d'ici 2050. Cela suppose de transformer durablement nos habitudes et nos comportements. C'est le sens du plan sobriété énergétique annoncé par le gouvernement, dès le mois de juin et présenté officiellement le 6 octobre 2022.

Objectif affiché : réduire de 10 % la consommation d'énergie en France dans les deux années à venir, par rapport aux niveaux de 2019.

La question de la sobriété énergétique ne date pas de 2022. Elle a fait son apparition dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte dès 2015. L'actualité récente en Europe l'a simplement rendue plus nécessaire que jamais. Avec la crise de l'énergie en Europe elle s'impose donc pour éviter les pénuries cet hiver et limiter la hausse des factures d'électricité et de gaz.

La sobriété est notre avenir.

Définition de la sobriété énergétique :

La sobriété énergétique est une démarche volontaire de réduction des consommations d'énergies (électricité, gaz, carburants...), grâce à des modifications des usages et des modes de vie. Mais gare aux clichés ! Il ne s'agit pas de revenir à l'âge de la bougie ou d'enfiler quatre pulls l'hiver. La sobriété énergétique vise à vivre mieux, sinon aussi bien, avec moins.

Et pour Bilieu ?

Plus concrètement, face aux enjeux énergétiques notre commune va devoir adapter ses pratiques et œuvrer pour une maîtrise de sa consommation d'énergie.

Dès la rentrée, la commune de Bilieu a élaboré un plan de « sobriété énergétique » (voir ci-dessous le plan en 10 actions) qui vise à maîtriser les consommations d'énergie en agissant dans plusieurs domaines (éclairage publics, chauffage des bâtiments communaux, formation des agents...). Cette adaptation à une situation complexe et durable peut avoir un impact significatif sur le budget de la commune, Mais la municipalité de Bilieu ne découvre pas soudainement le principe de sobriété énergétique. Elle poursuit par ailleurs son engagement pour l'environnement.

Diminuer notre consommation d'énergie reste donc au centre de nos actions telles celles engagées dans le mandat précédent. Par exemple, la mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public sur une période programmée de la nuit, ou le calorifugeage de canalisations de chauffage, etc. La municipalité met donc l'accent sur l'application immédiate de certaines mesures, compte tenu de leur caractère urgent dans le contexte actuel.

10 actions sont mises en œuvre immédiatement :

Action 1 : établir une estimation globale des consommations d'énergie des bâtiments municipaux et services pour cibler les priorités.

Action 2 : mobiliser les agents de la collectivité et l'ensemble des utilisateurs. Les responsables de service sont les référents « sobriété ».

Action 3 : installer des dispositifs de régulation des températures dans les bâtiments et valider leur bon fonctionnement. Notamment sont concernés le bâtiment des jardins partagés, la salle Pinéa, la maison des associations, les vestiaires du stade (selon les cas, thermostats d'ambiance ou thermostats pilotables à distance, sans fil, depuis la mairie). Tout cela en complément des actions déjà en vigueur, à savoir, entretenir les équipements de chauffage, de froid et d'eau chaude : calorifuger, vérifier l'équilibrage, organiser le débouage pour éviter toute déperdition thermique.

Action 4 : réguler la température des bâtiments publics occupés, et les mettre en « hors gel » lors des périodes inexploitées. Ainsi, adapter la température du chauffage en fonction de l'occupation et de la température extérieure : Baisser la température de 1°C, c'est 7 % de consommation d'énergie en moins.

Action 5 : réduire l'intensité et adapter les plages horaires de l'éclairage public. Ainsi l'expérience d'une extinction de l'ensemble de l'éclairage public de 22 h 30 à 6 h du matin permettrait de réduire encore la consommation. Poursuite du remplacement des luminaires publics en système à Led.

Action 6 : former les agents à l'écoconduite et optimiser les déplacements. Autre piste : sensibiliser à la sobriété numérique au bureau : arrêter les systèmes audiovisuels non indispensables (comme les écrans des halls d'accueil), éteindre les écrans et ordinateurs la nuit, limiter le nombre et le dimensionnement des équipements informatiques.

Action 7 : couper l'eau chaude sanitaire dans les locaux publics quand elle n'est pas indispensable. Et pour réduire les dépenses d'eau chaude : vérifier que la température du chauffe-eau collectif ne dépasse pas 55°C et installer des réducteurs de débit sur les robinets et dans les douches des équipements

Action 8 : fixer avec rigueur la durée de la saison de chauffe (mise en route et arrêt).

Action 9 : interdire l'usage d'appareils électriques de chauffage d'appoint.

Action 10 : éteindre l'éclairage des monuments et les enseignes lumineuses (église, mairie, école, à faire coïncider avec l'extinction de l'éclairage public).

L'ensemble de ce plan sera avantageusement complété par une sensibilisation des habitants aux économies d'énergie et aux bonnes pratiques du chauffage au bois par exemple. Alors que les prix de l'énergie augmentent, le chauffage au bois séduit de plus en plus. Pour limiter la consommation de bois et éviter de détériorer la qualité de l'air, il faudra rappeler les bons gestes (pas de cheminée ouverte, allumer le feu par le haut, utiliser du bois sec et de qualité).

Nos engagements dans la transition énergétique ne se cantonnent pas à ce plan en 10 points. Nos actions portent également sur différents domaines. Nous avons notamment fait une grande avancée avec la volonté de supprimer toutes les chaudières à énergie fossile des bâtiments communaux en les remplaçant par des chaudières à granulés bois. Cela a déjà été mis en œuvre pour la mairie et la salle des fêtes (en cours).

Et à venir, le remplacement de la chaudière au fioul de l'école, puis ultérieurement celle de la maison des associations. Dans un autre domaine, la rénovation énergétique des bâtiments progresse chaque année : par exemple, remplacement des fenêtres, des volets, pose de protections solaires.

Dans ce contexte, nous avons bien conscience de la nécessité d'être exemplaire : tout comme l'État, l'exemplarité des collectivités est essentielle pour motiver l'ensemble de la société à participer à la réduction des consommations d'énergie, et plus généralement, à remettre en question certains de ses comportements du quotidien.

Sécurisation de la route du Tissage



Après plus de trois mois de travaux, les aménagements de sécurité sont désormais opérationnels sur la route du Tissage, deuxième voie communale en terme de trafic routier (400 véhicules par jour).

La réfection de la chaussée a permis de réaliser un cheminement protégé pour les nombreux piétons qui empruntent quotidiennement cette voie qui rejoint le centre-bourg, le groupe scolaire ou les arrêts de bus.

La mise en place d'un passage piétons surélevé va également permettre aux résidents des impasses des Aigles et du Clos des Aigles de traverser en toute sécurité. Enfin il convient de rappeler aux conducteurs que la vitesse sur la route du Tissage est limitée à 30 km/h.



Pour la sécurisation de la route du Tissage, des subventions seront versées :

- » par le Département, au titre des amendes de Police ;
- » par l'Etat, au titre de la dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ;
- » par la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, au titre du fond de concours des communes de moins de 3500 habitants.



Qu'est-ce que la dotation au titre des amendes de police ?

Chaque année, l'État établit la dotation des amendes de police. Il s'agit d'une enveloppe financière qui correspond au produit des amendes forfaitaires (relatives à la circulation routière) dressées sur l'ensemble du territoire et qui est rétrocédée au prorata des amendes émises sur le territoire de chaque collectivité. L'instruction des dossiers est confiée aux Départements qui a la charge de répartir cette dotation pour aider les communes à financer notamment les projets de sécurisation de voirie.

Rénovation de l'éclairage public

Dans un contexte où les prix de l'énergie flambent, et malgré la mise en place de l'extinction nocturne de notre éclairage public depuis 2017 (qui a permis de réduire nos factures de moitié), nous devons poursuivre nos efforts pour diminuer notre consommation.

L'objectif à atteindre d'ici deux ans est de remplacer la totalité de nos points lumineux équipés de lampes énergivores de types « ballon fluo » (125 watt) et « Sodium Haute Pression » (75 et 100 watt) par des luminaires Led (26 et 39 watt). L'investissement est certes conséquent (environ 450€ par point lumineux), mais il va permettre de réaliser des économies substantielles en énergie avec un impact positif sur l'environnement.

D'ici la fin de l'année, 55 éclairages Led seront en place sur les 139 points lumineux que compte la commune.

En 2023, en plus de la mise en sécurité des armoires électriques qui doit être réalisée, une première tranche de travaux de rénovation de luminaires sera programmée pour passer 35 autres points lumineux en éclairage Led.



La magie de Noël n'a pas de prix, mais quel est son coût ?

Crise de l'énergie oblige, plusieurs communes ont décidé de réduire l'amplitude de leurs illuminations, voire pour certaines de les supprimer.

Pour celles et ceux qui s'émerveillent de la magie de Noël, rassurez-vous, les abords de la mairie seront encore parés de leurs lumières pour accueillir comme l'année précédente notre marché de Noël et peut-être même le Père-Noël en personne !

Pour celles et ceux qui s'inquiètent du coût de ces illuminations, rassurez-vous, tous les équipements qui seront mis en place fonctionnent avec des Led.

Les 25 éléments de décoration (Bonhomme de neige, rennes, traineau et autres rideaux, frises, filets et guirlandes lumineuses) ont une puissance électrique qui varie entre 9 et 26 watts, ce qui représente au total un peu moins de 400 watts.

Prenons quelques secondes pour faire le calcul :

Pour un éclairage quotidien de 6 heures (17 h 30 - 23 h 30), la consommation sera de 2 400 watts (400 x 6) soit 2,4 Kwatts par jour. Le prix actuel du Kwatt étant facturé à la commune à hauteur de 0,149 euros, le coût énergétique des illuminations qui seront déployées cette année à Billeu s'élèvera donc à 36 centimes par jour, soit 10,80 euros pour émerveiller les yeux des enfants pendant un mois !

Le centre-bourg sous vidéo protection

Depuis le 6 septembre 2022, le système de vidéo protection est opérationnel au niveau du centre-bourg. Les caméras déployées permettent de sécuriser les principaux bâtiments communaux que sont le groupe scolaire « Petit Prince », l'ensemble mairie / agence postale, ainsi que leurs abords.

Il n'aura pas fallu attendre longtemps (moins d'une semaine) avant de recevoir la première réquisition judiciaire des gendarmes de la brigade du Grand-Lemps. L'exploitation des enregistrements saisis a permis aux forces de l'ordre de procéder à l'identification et à l'arrestation d'un individu auteur d'actes de violences volontaires sur personne, le tout en moins de vingt-quatre heures.



L'école, cœur battant de notre village

Voilà que nous arrivons enfin à la concrétisation du projet de rénovation de notre cantine-garderie et de l'agrandissement de la cuisine, suffisamment pour qu'elle puisse, à terme, devenir autonome (c'est-à-dire qu'on soit en capacité de cuisiner tout ou partie des repas servis aux enfants).

Il a fallu plusieurs mois de travail à un groupe constitué de citoyens et citoyennes de notre village (ayant une compétence particulière à apporter sur le sujet « cantine »), de représentants du personnel communal (service technique et périscolaire) et d'élus-e-s, guidé-e-s par un cabinet d'étude de faisabilité, pour analyser les différentes possibilités d'extension et de rénovation du bâtiment. Un scénario a été choisi et présenté à l'architecte (cabinet Han) chargé de mener à bien ce projet.

Nous nous sommes adapté-e-s à une situation nouvelle : la fermeture d'une classe à l'école qui a libéré une salle. En est sortie une nouvelle proposition présentée par l'architecte, d'abord en commission scolaire le 27 septembre (en présence de représentants des parents d'élèves, des enseignants et du personnel communal) puis au Conseil Municipal du samedi 1er Octobre 2022. Une dernière réunion, le 19 octobre, a fait émerger des améliorations du projet dont l'architecte s'est emparé pour modifier ce qui devait et pouvait l'être. Nous en sommes, à présent, à la demande de permis de construire, période d'attente mise à profit pour préparer la mise en route des travaux prévue au début de l'été prochain.

C'est pour nous l'occasion de mettre le focus sur ce lieu très important dans notre village.

Notre école « Petit Prince » est ce lieu où nos enfants grandissent pendant 8 ans de leur vie : ils arrivent presque bébés (3 ans, c'est tellement petit !) et en ressortent quasi pré-adolescents. C'est la première grande étape de leurs jeunes vies. Et pour les accompagner sur ce chemin éducatif, il y a beaucoup de monde.

D'abord, une équipe enseignante dynamique et impliquée, stable : « à Bilieu, on vient par choix et on repart par obligation ! » comme le dit Mélanie Durand, la directrice de l'établissement... La stabilité des enseignant-e-s favorise une meilleure connaissance des enfants que l'on voit grandir et un travail en profondeur avec les familles. Cette année, nous avons perdu une classe : nous sommes donc passés à 7... Perrine Garampon est partie et l'équipe ressent la perte de cette enseignante très impliquée. Il n'empêche que les projets sont nombreux : ils ouvrent les enfants à la vie, alimentent leur curiosité, cultivent leurs jeunes esprits et sèment leur aptitude à la fois à devenir des adultes et à



accomplir leurs rêves. Certains, les CE1, CE2 et CM1, vont explorer la forêt, source de bien-être et d'inspiration, puis, avec les CP, ils vont voyager dans l'histoire du Moyen Âge en Pays Viroonnais. Les CP et CE1 vont découvrir les grands prédateurs des mares et des forêts, les CM2 vont travailler sur cet élément indispensable à nos vies : l'eau. Les CP et GS maternelle vont participer au salon du livre de Voiron et rencontrer des illustrateurs/trices de livres pour enfants, et les plus jeunes (PS, MS et GS de maternelle) vont faire la connaissance de nos ancêtres du néolithique au Malp. Et, en plus, certains vont à la piscine (GS, CP et CM1). « Et, pour nous tous, nous dit Mélanie Durand, nous l'espérons, le retour du Grand Mai n'age et de la chorale ! »

L'équipe enseignante est augmentée de deux AVS (auxiliaire de vie scolaire) qui aident au plus près les enfants les plus en difficulté. Leur travail, essentiel, permet l'intégration d'enfants différents dans le système scolaire : elles sont un des maillons de cette école que nous voulons vraiment pour tous.

Tant de projets ne seraient pas possibles sans le partenariat sans faille des parents par le biais du Sou des écoles : Cette année, c'est 12 000 € qui sont alloués à notre école. Pour récolter tous ces euros, ils organisent des événements comme le pucier du 1er mai, ou bien

ils participent à ceux qui sont organisés par d'autres, associations ou commune. Par exemple, Halloween, organisé par B2B, et bientôt la fête de Noël de la commune : ils sont passés maîtres dans l'art de faire des crêpes et un délicieux vin chaud ! En plus du « sou », les parents élus, liens entre les familles et l'institution scolaire dans son ensemble (enseignement et périscolaire) participent à la bonne marche de notre école par leur vigilance.

Et puis, il y a toute l'équipe du « périscolaire » : Fabienne qui organise les repas et qui orchestre la garderie avec Axelle et Karine, pendant que Nadine, Rémé et Françoise, nos Atsem, s'occupent des petits de Maternelle, maintenant séparés complètement des grands pour la cantine et la garderie. En effet, la salle du haut, au-dessus de la salle de restauration, étant libre, il a été possible dès la rentrée moyennant des aménagements légers (mobiliers essentiellement), d'y installer tous les enfants des sections maternelles pour prendre les repas et pour la garderie. L'essai est concluant : les enfants ont tout le temps nécessaire pour manger car ils n'ont pas à libérer les lieux pour le service suivant. Ils sont accompagnés par leurs atsems tellement rassurantes car elles partagent le même repas. Le repas terminé, ils font une séance de relaxation avec Françoise dans l'espace garderie de la salle pendant que Nadine et Rémé rangent les assiettes sur le chariot qui va redescendre en cuisine.

S'il fait beau, tout le monde descend dans la cour des maternelles pour prendre l'air. Sinon, Rémé chante avec les enfants et Nadine raconte des histoires... Quel joli temps méridien pour de tout petits enfants ! Résultat : les petits sont paisibles et nos trois Atsems ravies de cette expérience qui, désormais, va rester leur quotidien.

En bas, c'est l'univers des « grands » : avec plus d'espace

pour les tables et plus de temps à consacrer aux repas, l'ambiance est plus sereine. Ce sera mieux encore lorsque nous aurons installé, après les travaux, le self-service qui rendra les enfants plus autonomes, acteurs de leurs repas.

Quant aux temps de garderie, ils sont améliorés par les diverses animations nées de l'imagination d'Axelle pour les grands et de Nadine pour les petits.

Et puis, lorsque les écoliers sont rentrés chez eux, il faut tout remettre en ordre, nettoyer, désinfecter, pour le confort de toutes et tous.

Il y a aussi les travailleurs de l'ombre, ceux qui interviennent surtout dans l'école silencieuse, en suivant une liste des petits travaux concoctée par les équipes enseignante et périscolaire : Frank, Jean-Michel, Gilles, Jean-Luc et Didier ; l'équipe technique. Ils viennent réparer ce qui ne marche plus, améliorer ce qui doit l'être, faire en sorte que la cour reste agréable et propre, aider à mettre en place le tri sélectif des déchets et le compostage.

Aux jardins de la curiosité partagée, qui est un des lieux de la vie sportive des enfants, ils préparent le terrain pour que la course longue puisse se faire dans de bonnes conditions. Bientôt, ils vont y installer des « plaquettes pérennes » pour les courses d'orientation scolaires.

Il faut bien tout cela pour que les petits billants deviennent grands : cet équilibre précieux à trouver entre les besoins éducatifs des enseignant-e-s, les possibilités en personnel et financières de la commune et les désirs des enfants et de leurs parents.

« à Bilieu, on vient par choix et on repart par obligation »

Mélanie Durand, directrice



Projet de rénovation et d'extension de la cantine de l'école

Le groupe scolaire a été construit en 2005 et a fait l'objet de travaux d'agrandissement en 2014 avec la création d'une extension pour la réalisation d'une classe.

Jusqu'à la rentrée scolaire de 2021, l'école accueillait presque 200 enfants répartis en 8 classes, 3 maternelles et 5 élémentaires. Pour la rentrée 2022, une classe maternelle a été supprimée, il nous reste 7 classes ; 2 maternelles et 5 primaires. Les effectifs ont baissé, **168 élèves dont 54 maternelles et 114 élémentaires**.

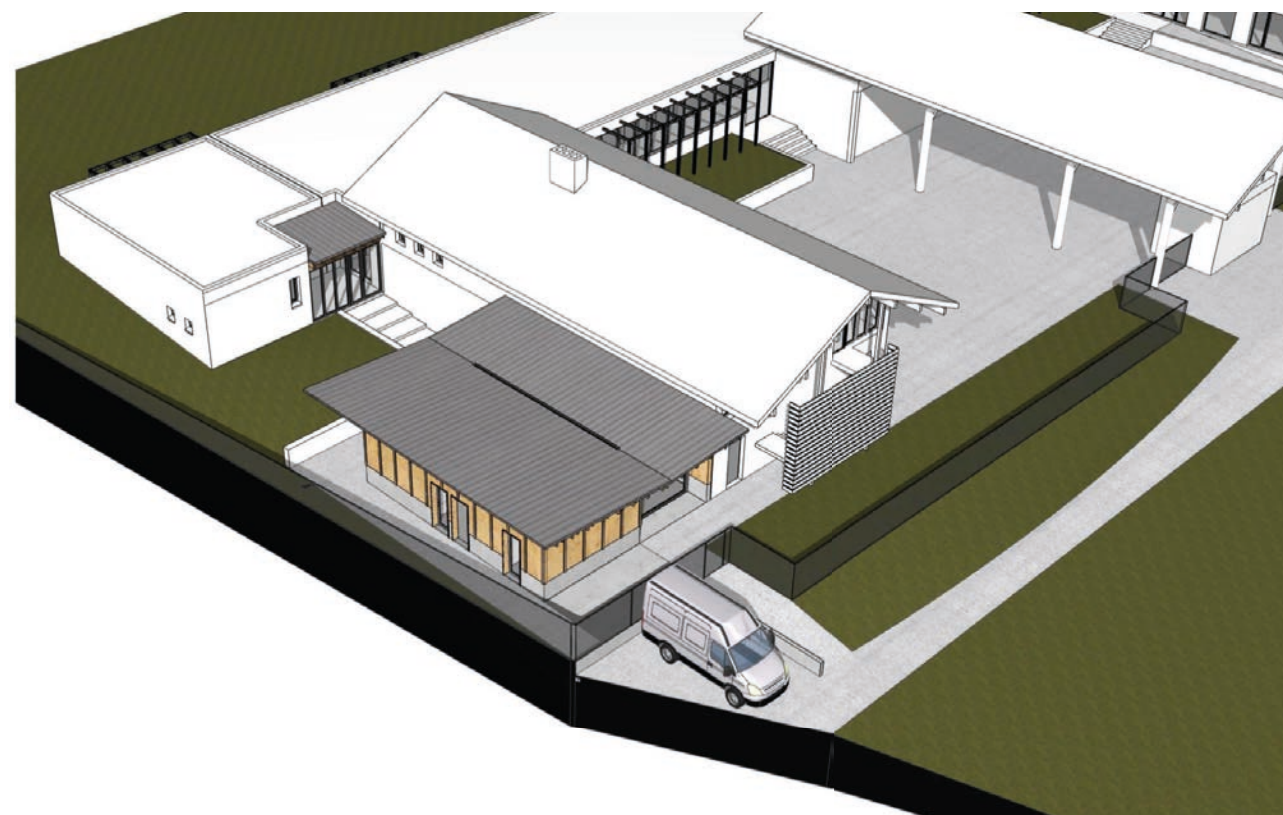
Malgré cette baisse d'effectifs, le mode de vie actuel fait que de plus en plus d'enfants fréquentent la cantine et la garderie (les « gros jours », mardi et jeudi, il peut y avoir **jusqu'à 130 enfants inscrits à la cantine et 70 pour la garderie du soir**).

La capacité d'accueil de la salle actuelle s'avère insuffisante, ainsi que les conditions de restauration, notamment pour les plus jeunes (maternelles).

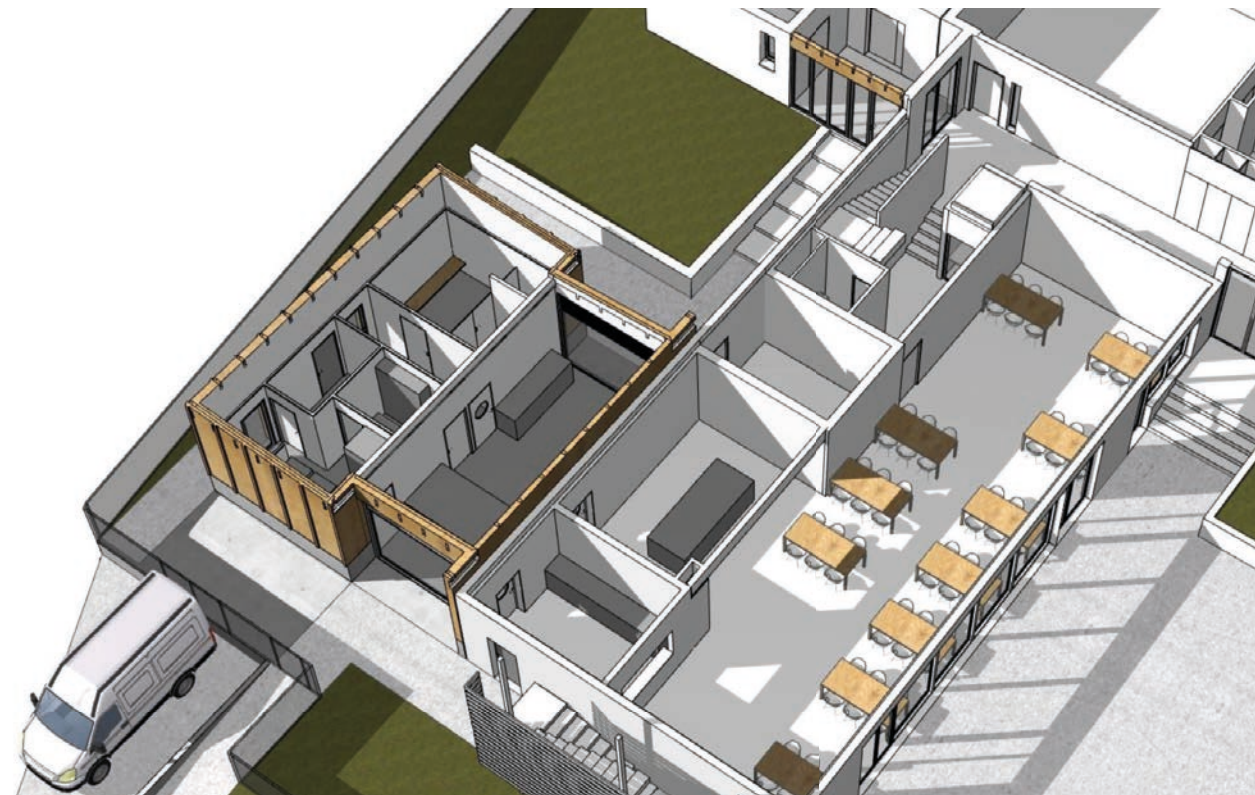
Après recueil des observations de tous les acteurs en charge du fonctionnement de la cantine, la municipalité a souhaité une évolution substantielle de la cantine dans ses formes et son fonctionnement. Il s'agit notamment d'apporter un traitement différencié dans la prise en charge des enfants à la cantine entre les classes maternelles qui déjeuneraient dans un espace dédié et qui seraient servis à table et les plus grands qui bénéficieraient d'un self-service.

En outre, d'autres éléments doivent être intégrés au projet :

- » la commune, s'est engagée depuis plusieurs années dans un processus de réduction du gaspillage alimentaire ;
- » la municipalité envisage la création d'une cuisine autonome à terme, se traduisant dans l'organisation spatiale ;
- » la mise en oeuvre d'un accueil de loisir pour les petites vacances, les grandes vacances et éventuellement les mercredis est déjà partiellement effective.



Extension abritant la future cuisine



Aperçu de l'extension cuisine et de la salle de restaurant

Une première phase d'étude a abordé plusieurs hypothèses de configurations spatiales et organisationnelles.

L'approche la plus judicieuse qui a été retenue s'avère celle proposée par le cabinet d'architectes HAN missionné par la municipalité pour l'étude et la réalisation d'une cuisine neuve et de la transformation des espaces de restauration. Présenté en conseil municipal et à l'école, l'avant-projet a fait l'objet de quelques amendements après l'écoute des représentants des parents d'élèves, des enseignants, des auxiliaires attachées au service des enfants, et des conseillers municipaux.

Le permis de construire sera très prochainement en voie d'instruction.

Le projet prévoit donc la construction d'une nouvelle cuisine à l'arrière de la cantine / cuisine actuelle, avec notamment une structure bois et une toiture en zinc.

Le restaurant actuel est agrandi et sera dédié aux grands. L'espace de l'actuelle cuisine accueillera l'îlot de self-service.

Les enfants des classes maternelles déjeunent dans une salle au premier étage (salle de classe désaffectée depuis cette rentrée scolaire) et servis à table. Cette disposition est en vigueur depuis la rentrée, et s'avère d'ores et déjà une pleine réussite à la satisfaction de tous.

La mise en service de la nouvelle cantine est espérée pour la rentrée 2024.



Nouveau logiciel de gestion périscolaire

Depuis la rentrée 2022, la commune est passée sur un nouveau logiciel de gestion : e-ticket. Doté d'une application mobile, e-ticket permet de centraliser la plupart toutes les démarches périscolaires des parents, directement depuis leur téléphone ! Un changement bienvenu et apprécié, pour plus de modernité dans la gestion quotidienne.

<https://www.eticket.qiis.fr/connexion-au-portail-famille/>

Développement d'ILLIWAP : plus de 330 utilisateurs/trices !

Vous êtes désormais plus de 330 à utiliser ILLIWAP au quotidien ! Merci à vous, qui faites vivre la plateforme. ILLIWAP, c'est l'application qui permet de recevoir directement l'information communale dans votre poche.

Comment ça fonctionne ?

- » Installez ILLIWAP sur votre smartphone ;
- » recherchez la station mairie de Biliu ;
- » abonnez-vous à la station et recevez les infos !

Vous pouvez choisir d'activer ou non les notifications, mais également de recevoir les informations des autres communes utilisant ILLIWAP dans votre secteur géographique.

Qu'est-ce que je peux trouver sur ILLIWAP ?

- » Toutes les infos municipales : conseil municipal, réunion publique, travaux, sécurité, événements et culture ;
- » les communications des communes voisines et du Pays Voironnais ;
- » les communications des associations : dates des prochaines manifestations, annonces ;
- » des offres d'emploi ;
- » tous les vendredis, votre agenda culturel du week-end !

Nouveau : fonction agenda : ILLIWAP a désormais une fonction agenda intégrée : retrouvez-y les événements communaux.



diffusion en direct des conseils municipaux

Bien qu'ils soient de nouveau ouverts au public, vous pouvez encore assister aux conseils municipaux en direct depuis cette adresse :

<https://www.youtube.com/channel/UC4SZPIgWDPIsmxK14N7UzHA>

Guide du citoyen
Suivre l'actualité
de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



BILIEU

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

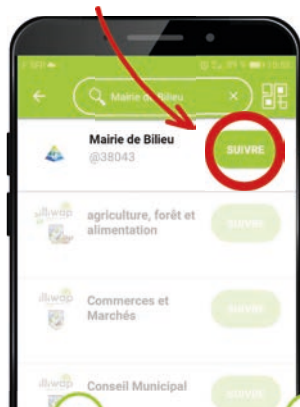
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



LES AVANTAGES !

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement.

SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

SANS PUBLICITÉ
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



Site internet : dématérialisation de l'affichage des actes



Suite à l'Ordonnance et au Décret n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, applicables au 1er juillet 2022, portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des Collectivités Territoriales, en lieu et place des panneaux d'affichage (extérieur et intérieur), le site internet de la mairie : www.mairie-biliu.fr vous informe des délibérations du Conseil Municipal, des décisions et arrêtés du maire.

<https://www.mairie-biliu.fr/arretes/>
<https://www.mairie-biliu.fr/decisions/>

Il est toujours possible de les consulter en mairie, n'hésitez pas à vous adresser à l'accueil.

Le SAIP : Le système d'alerte et d'information des populations

Depuis 2020, la commune de Biliu est équipée d'un système d'alerte qui permet de prévenir, de manière instantanée, d'un danger ou d'un événement lié à la sécurité ou à la sûreté. Ce système permet d'envoyer un sms sur n'importe quel appareil, smartphone ou simple téléphone portable. Et pour les personnes qui ne posséderaient qu'une ligne fixe, le système transforme automatiquement le message écrit en message vocal.

Démarche pour vous inscrire : Vous remplissez le bulletin d'inscription que vous retournez en mairie.

- » Télécharger le bulletin d'inscription sur le site <https://www.mairie-biliu.fr/securite/> ou demandez-le en mairie ;
- » Votre numéro de téléphone est immédiatement intégré dans le système d'alerte et d'information.

À chaque fois que la commune doit vous alerter d'un danger ou vous informer d'un événement en lien avec la sécurité, un message est rédigé par l'un des membres de l'équipe communale en charge de la sécurité. Une fois le message rédigé sur le système, celui-ci est envoyé, instantanément, vers tous les numéros de téléphone inscrits.



Vous souhaitez diffuser une information sur nos réseaux ? Proposer un article d'actualité ?

écrivez-nous !

communication@ville-biliu.fr

Inauguré le 10 septembre dernier, le studio de Radio Pays Voironnais sent encore la peinture fraîche. Mais la folle énergie qui anime les membres de l'association, elle est présente depuis le premier jour du projet. Nous nous sommes rendus à Moirans, dans les locaux de RPV pour rencontrer l'équipe.

Le projet RPV commence dès janvier 2022. Porté par des passionné·es et des professionnel·les de l'audiovisuel, sa mission est simple : « rassembler les habitants autour de [la] radio, dynamiser le Pays Voironnais ». Associations, professionnel·les, artistes, sportifs/ives, enfants, parents, seniors : tout le monde a sa place chez RPV.

Après une campagne de présentation auprès des 31 communes du Pays Voironnais, et un laborieux été de travaux pour préparer les locaux, la radio est finalement lancée en septembre 2022. La commune de Bilieu est partenaire de ce projet.



Corine Gros, Présidente, a accepté de nous recevoir



L'association compte une dizaine de bénévoles. Au commandes, un bureau qualifié et engagé : Corine, professionnelle de l'audiovisuel, Marjorie, formatrice en MFR et professionnelle du secteur financier et Jérôme, animateur radio. C'est cette grande équipe qui programme, produit et anime les contenus de la plate-forme. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la programmation officielle n'est pas encore publique. En plus de la météo, du journal général, du journal local et du calendrier des manifestations, de nombreuses émissions et chroniques viendront progressivement alimenter la station à partir du mois de novembre. La ligne éditoriale se veut locale, participative, dynamique et culturelle. Le tout, dans la joie et la bonne humeur ! Les morceaux de la programmation musicale sont choisis avec soin pour vous donner le sourire toute la journée.

RPV place les habitant·es du Pays Voironnais au cœur de sa programmation : Les seniors comme les plus jeunes ont leur place à l'antenne, avec des créneaux dédiés. Car ce qui fait le cœur d'une radio locale, c'est avant tout la voix de chacun·e.

Vos voix, RPV ira les chercher aux quatre coins du territoire, et au delà s'il le faut ! Pas question de rester enfermés au studio alors que le monde s'agite dehors. Événements locaux, concerts, manifestations : RPV vous emmènera partout où les bruits de la vie résonnent.

Comment participer ?

- » **particuliers** : devenez correspondant local ! RPV recherche des correspondants dans toutes les communes du Pays Voironnais.
- » **Associations** : donnez de la visibilité à vos manifestations : votre mairie est votre interlocuteur privilégié, et se charge de faire le relais auprès de l'équipe RPV. Chaque mois, envoyez-nous votre programmation pour le mois suivant à l'adresse : communication@ville-bilieu.fr
- » **entreprises** : vous pouvez devenir le sponsor d'une émission et faire découvrir votre savoir-faire ! Plus d'infos : <https://www.radiopaysvoironnais.fr/creer-votre-pub/>

Comment écouter RPV ?

RPV est une webradio : pour l'écouter, il suffit de télécharger l'application RPV sur votre smartphone, ou de visiter le site <https://www.radiopaysvoironnais.fr/> depuis n'importe quel appareil connecté internet. Vous pourrez également y découvrir l'agenda culturel !

Accueil des oiseaux au jardin

par Cathy Agarla, conseillère déléguée à la transition écologique

Avec les premiers frimas qui vont arriver, on peut se préparer à accueillir nos amis les oiseaux au jardin.

Matériel :

Si on opte pour la mangeoire, il faut la suspendre pour que les chats ne s'attaquent pas aux oiseaux. Il vaut mieux plusieurs petites mangeoires ; en effet si les oiseaux entrent dedans, leurs fientes souillent la nourriture et peuvent transmettre des maladies.

Pour la nourriture :

On peut suspendre des boules de graisse, attention on a trouvé des oiseaux pris au piège avec les filets qui les entourent. On peut aussi les faire soi-même, sur Internet on trouve de nombreux tutoriels.

Pour les graines le tournesol noir est le plus riche, le rayé l'est moins mais bon quand même. En cas de grand froid on peut ajouter de la margarine, le merle adore ça !

Attention ! très important : rien de salé, rien de trop gras...

Pas de beurre (il peut être mortel pour les oiseaux) et pas de graisse animale, pas de pain, pas de reste de repas, pas de gras de jambon, pas de croûtes de fromages.

Enfin si on se décide à nourrir les oiseaux dans l'hiver on ne doit plus s'arrêter avant avril. Les oiseaux qui dorment dans les buissons se réveillent et filent à la mangeoire. Si elle est vide ils vont devoir chercher ailleurs ce qui va leur coûter beaucoup d'énergie et pour certains leur être fatal. Une mésange peut perdre 10 % de son poids en UNE nuit. Si on ne se sent pas capable de tenir dans la durée, ce n'est pas grave, il vaut mieux ne pas commencer, les oiseaux iront ailleurs.



Quelles espèces présentes sur Bilieu ?

- » Dans les mangeoires on peut trouver les moineaux qui viennent souvent en groupe ;
- » Les mésanges : les charbonnières, celles qui ont une cravate noire sur le ventre, les bleues, les nonettes qui ont un calot noir, les mésanges à longues queues qui viennent en groupe familial ;
- » Le rouge-gorge souvent solitaire et le discret accenteur mouchet ;
- » le gros bec casse-noyau ;
- » les chardonnerets élégants qui sont très colorés ;
- » le merle qui préfère manger à terre (attention aux chats !) ;
- » les pinsons du nord et pinsons des arbres qui eux aussi mangent à terre ;
- » Il y a aussi les verdiers, les tourterelles turques, les tairins des aulnes, etc.

L'idéal est d'avoir une petite paire de jumelles et de s'amuser à les reconnaître avec les enfants.

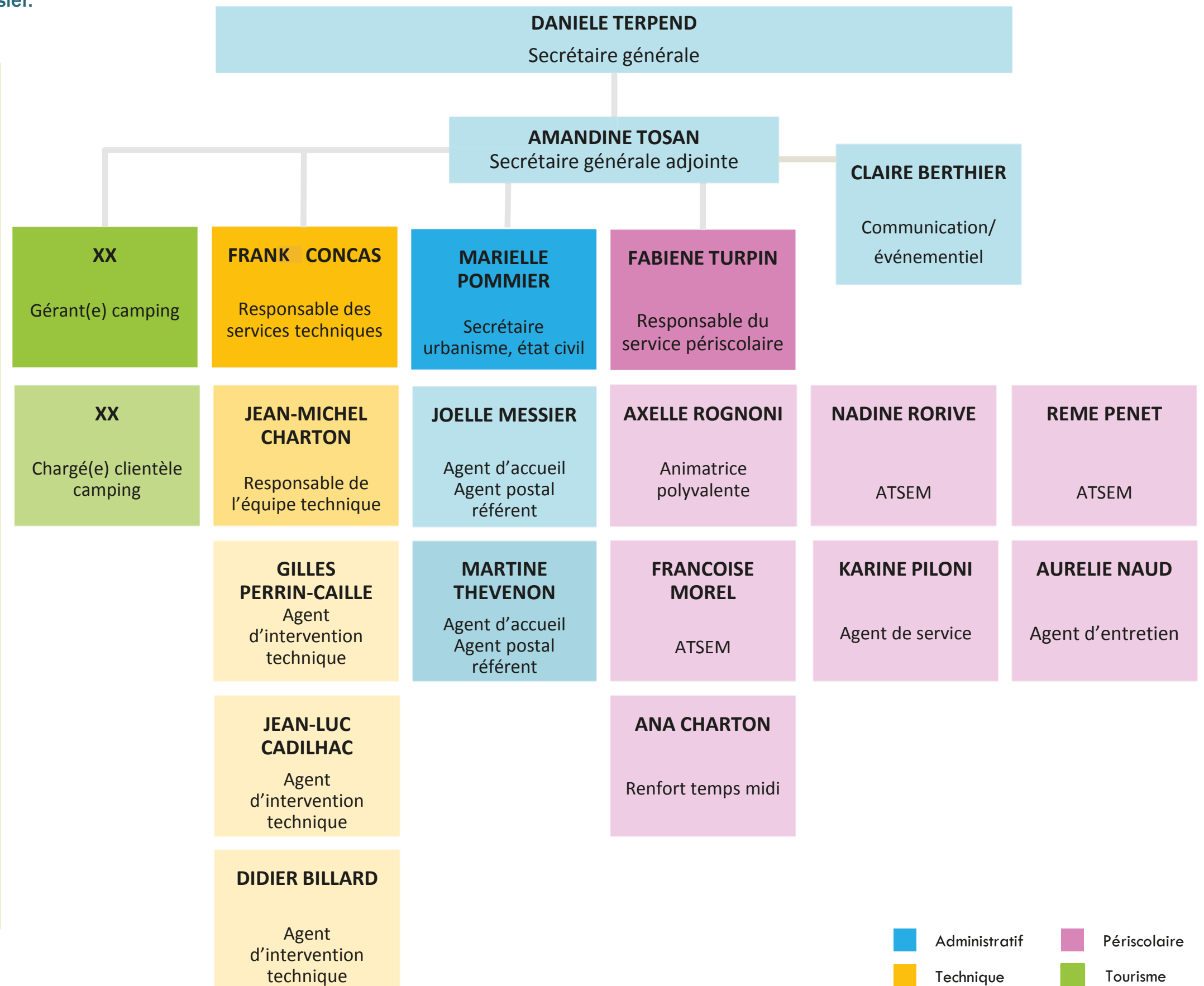
Bon nourrissage : Au Royaume-Uni, on dit que les personnes qui nourrissent les oiseaux vivent plus vieux !

Afin de remplir sa mission de service public, la municipalité compte désormais 21 agents, répartis dans 4 services. Quelles sont leurs fonctions ? C'est ce que nous vous proposons de découvrir dans ce dossier.



ORGANIGRAMME DES SERVICES

1^{ER}/11/2022



Le service scolaire



**Fabienne
TURPIN**

Je suis coordinatrice de l'équipe périscolaire en lien avec l'équipe enseignante et l'autorité territoriale. Je réceptionne, distribue et sers les repas aux enfants. Je fais l'entretien des locaux et matériels de restauration et participe aux différents temps de la vie scolaire et périscolaire.



**Axelle
ROGNONI**



**Karine
PILONI**



**Ana
CHARTON**

" Nous sommes une équipe en charge de l'accueil des enfants pendant le temps périscolaire. Nous avons Nadine, référente animation pour les maternelles, Rémé et Françoise en charge de l'encadrement des maternelles. Karine, agent polyvalent fait l'entretien des bâtiments communaux et participe au temps méridien pour la surveillance des enfants et la distribution des repas. Axelle, référente animation, propose et organise des activités durant le temps périscolaire et participe à l'entretien des locaux. Ana vient en renfort sur le temps du midi pour la surveillance des enfants et la distribution des repas et enfin Aurélie, en charge de l'entretien du soir."

**Aurélie
NAUD**

**Nadine
RORIVE**



**Rémé
PENET**



**Françoise
MOREL**

Le service technique

Trois domaines définissent son champ d'action :

- » L'entretien de l'espace public consiste à maintenir la propreté sur la commune, entretenir la voirie et en particulier l'état de la signalisation routière et des équipements urbains. Les zones communes (zone de jeux, de sport et cimetière) nécessitent également un entretien régulier et des contrôles spécifiques. Le déneigement est assuré par l'équipe technique.
- » La maintenance des Etablissements Recevant du Public (ERP) repose sur l'entretien

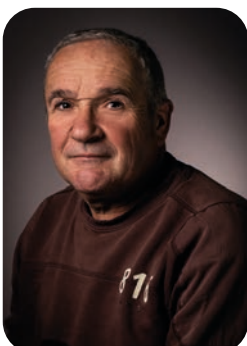
et les différents contrôles réglementaires réalisés à l'école primaire, à la mairie, au camping municipal, à l'église et aux différentes salles associatives...

- » La gestion des espaces verts réside dans la création des massifs et dans l'entretien de la végétation (arrosage, désherbage, tonte et élagage). Les aménagements paysagers de petites surfaces sont aussi traités en régie.
- » A cela s'ajoutent les multiples services à la population (dératisation, location ou prêt de matériel, distribution de la communication municipale etc.).



**Frank
CONCAS**

Le service technique municipal de Biliou a pour mission de réaliser et d'organiser les actes de la maintenance nécessaires sur l'espace et les établissements publics afin de permettre aux usagers d'utiliser les structures communales en toute sécurité.



**Jean-Michel
CHARTON**



**Gilles
PERRIN-CAILLE**



**Jean-Luc
CADILLAC**

**Didier
BILLARD**

Le service administratif



**Danièle
TERPEND**



**Amandine
TOSAN**

Les missions du secrétariat général sont actuellement assurées par Danièle Terpend. En Mars 2023, après 41 années de services, Danièle prendra sa retraite. Amandine Tosan, actuellement secrétaire générale adjointe, prendra alors la relève.

Le secrétariat général et ses missions :

- » Mise en œuvre des politiques et projets de l'équipe municipale ;
- » élaboration et suivi du budget de la collectivité, et gestion du patrimoine, élaboration et suivi des dossiers de subvention ;
- » gestion des ressources humaines et organisation des services de la collectivité ;
- » préparation des réunions du conseil municipal et du centre communal d'action sociale, rédaction et mise en œuvre des délibérations, tenue des registres ;
- » gestion de la liste électorale et organisation des scrutins, organisation et suivi du recensement de la population.



**Marielle
POMMIER**



**Claire
BERTHIER**



**Joëlle
MESSIER**



**Martine
THEVENON**

Le secrétariat de mairie :

- » Il accueille et renseigne le public pour toutes les formalités administratives : les actes d'état civil, les inscriptions sur les listes électorales, le recensement militaire...
- » Il réceptionne les demandes d'autorisation d'urbanisme et instruit certains dossiers.
- » Il participe aux actions de communication pour les manifestations de la commune, conçoit et élabore le Petit Billantin et alimente les supports dématérialisés (site web, Illiwap, panneau lumineux)

Petit mot réalisé par Marielle Pommier, pour le départ de ses collègues :

Joëlle Messier, ma collègue de tous les jours depuis 2008 avec son sourire, sa bonne humeur, sa disponibilité et son professionnalisme au service de vous tous et nous-mêmes ses collègues de travail, qui nous quitte officiellement début décembre, pour s'envoler vers d'autres missions en relation avec la petite enfance. Toujours prête à faire le maximum,

dans le délai le plus rapide qu'il soit, afin de pouvoir vous et nous satisfaire au mieux quant aux questions scolaires ou pour tant d'autres domaines. C'est avec regrets que je perds une collègue avec laquelle j'ai travaillé près de 15 ans. Le relais sera fait par Martine Thevenon, qui nous a rejoint en septembre 2021, depuis l'ouverture de l'agence postale communale et qui reprend donc le poste de Joëlle à plein temps. J'ai appris à la connaître au travers de ses grandes qualités humaines et professionnelles, sa sympathie face au public, donc je suis sûre que le passage se passera bien entre le départ de Joëlle et la prise de poste de Martine. Bon vent à Joëlle qui part dans un autre domaine.

Danièle Terpend, ma collègue au poste de secrétaire générale de la mairie qui m'a permis, avec les élus de l'époque de faire mon entrée sur la commune de Biliou. Danièle qui nous quittera en mars 2023, pour une retraite amplement méritée, après de nombreuses années de service au sein de la commune de Biliou. Danièle, notre mémoire de tous les jours de par son ancienneté, sa sincérité, ses facultés, son professionnalisme, sa rigueur, sa grande disponibilité envers nous tous, que ce soit élus ou collègues de travail. Danièle, toujours là pour nous conseiller et nous aider à avancer sur les dossiers. Grands remerciements pour tout cela !

Amandine Tosan, ma collègue et secrétaire générale adjointe sera heureusement parmi nous pour prendre à plein temps le relais de Danièle, assistée par une personne qui renforcera le service administratif en début d'année. Depuis ces quelques années, nous avons pu apprécier ses grandes qualités dans les différents domaines administratifs et de gestion du personnel.

Tout cela, pour souhaiter à Danièle, une bonne continuation sur le chemin de la retraite.

Comment vit-on à Bilieu quand on est jeune ? Rencontres avec Léa et Romain, qui reviennent sur leurs années billantines, et se projettent dans leur futur.

Léa : "Je n'ai pas envie de faire un métier qui va à l'encontre de mes valeurs"



Peux-tu me raconter ton parcours ?

Je suis arrivée à Bilieu à 3 ans, donc je suis directement allée à l'école Le Petit Prince, où j'ai fait toute ma scolarité. Puis je suis allée au collège de Chirens, et au lycée Edouard Herriot, où j'ai passé un bac général. Niveau activités, j'ai fait 7 ans de danse (du modern jazz) avec l'association Happy Dance à Bilieu. J'ai aussi essayé le flamenco à Montferrat, puis d'autres sports, puis j'ai tout arrêté !

Aujourd'hui je suis en Prépa à Lyon. J'ai pour but d'intégrer ensuite une école de commerce. Je fais ça pour avoir un enseignement ouvert. Et puis je ne suis pas fermée non plus à autre chose qu'une école de commerce, Science Po m'intéresse aussi par exemple... On verra bien !

Comment était la vie pour toi à Bilieu ?

C'était agréable d'avoir un cadre naturel, de profiter du lac... mais parfois c'était handicapant de ne pas pouvoir aller en ville quand je voulais. Pour faire des sorties, il fallait toujours compter sur ma mère. Pour résumer, le cadre est cool, mais pas pratique. Aujourd'hui encore, je ne reviens pas tous les week-end parce que ça prend trop de temps, et ça mobilise ma mère qui doit venir me chercher à la Tour du Pin.

Après, je trouve que Bilieu est dynamique, il y a beaucoup d'activités par rapport à la taille du village.

Je vois venir ta réponse, mais qu'est-ce qu'on pourrait améliorer à Bilieu pour la vie des jeunes ?

Il faudrait développer les transports, notamment autour du lac. Aujourd'hui niveau bus, il y a le minimum...

Que feras-tu une fois ton diplôme en poche ?

Pour l'instant je n'ai pas d'idée bien précise de métier en tête. Je suis intéressée par l'événementiel, j'ai fait un stage à l'espace de coworking de Viron. Ça me plaît l'idée d'organiser des projets et de les mener à bien, de les suivre du début à la fin.

L'hôtellerie aussi m'intéresse.

Mais en fait ce que je veux c'est aller à l'étranger, à Londres, ou à New York, ou dans les pays du Moyen-Orient, mais là bas c'est moins stable politiquement...

Qu'est-ce qui t'attire dans le fait de partir à l'étranger ?

Pour la langue (je veux parler anglais), pour découvrir une nouvelle culture, en être imprégnée, être dedans pour de bon. C'est ce qui me fait hésiter pour Londres, parce qu'il y a beaucoup d'expatriés français là-bas...

De voir ma soeur partir en Corée me donne envie. Oui, je crois que c'est en partie son expérience à elle de voyage qui fait que j'ai cette envie d'international.

Tu parlais de "stabilité politique", est-ce que l'instabilité actuelle du monde est une préoccupation pour toi ?

J'essaye de prendre de la distance dans ma vie, mais c'est vrai que c'est inquiétant du point de vue politique et environnemental aussi. En France on a de la chance, c'est assez stable, ce qui me permet de prendre cette distance.

Penses-tu à tout cela dans tes choix à faire dans le futur ?

Oui, enfin ce qui est sûr, c'est que je n'ai pas envie de faire un métier qui va à l'encontre de mes valeurs, que la conséquence de ce que je fais soit négative pour l'environnement. Je veux limiter les dégâts. Bon, après, dans le commerce c'est pas évident, dans ce monde là j'ai l'impression que tout ce qui touche à l'écologie est plutôt du "greenwashing"... Mais il y a sûrement des choses à faire pour changer des pratiques !

Romain : "J'aimerais participer à changer le regard que la société a envers les métiers du Public"

Tu as grandi à Bilieu, qu'as-tu aimé ? Et moins aimé ?

J'ai aimé grandir à Bilieu. Parce que j'aime la campagne, pour respirer, pour la nature, pour l'air pur... Et parce que c'est le village que ma mère a choisi, et qu'elle est bien ici. Il y a aussi autre chose, qui est pour moi à la fois une bonne chose et une mauvaise : l'absence de commerces, de magasins, de centre commercial... Maintenant que je suis à Grenoble la semaine, je compare...

Quel est ton parcours, et que fais-tu aujourd'hui ?

J'ai commencé ma période scolaire à Bilieu, avec des professeurs très sympathiques. Je me suis très tôt intéressé à l'histoire et au passage de la mémoire, à travers les cérémonies du 8 mai et 11 novembre auxquelles on allait avec l'école. J'ai apprécié, et chaque année, j'y suis allé.

Puis j'ai été au collège de Chirens. C'est là que j'ai su que je voulais être gendarme. J'étais en 5ème ou en 4ème, et pour moi les gendarmes étaient des héros. Alors en 3ème j'ai choisi un lycée professionnel, celui des métiers de la sécurité à Grenoble. J'y suis maintenant depuis 3 ans. Cette année, c'est la Terminale, et le bac en fin d'année !

Une année importante, parce qu'il faut choisir la suite... Pour moi c'est assez clair : je pars sur les concours de Sous-Officier de gendarmerie.

Pour commencer à me préparer, cette année j'ai intégré les cadets de la gendarmerie de l'Isère. Donc tous les mercredis j'ai des cours pour en apprendre encore plus sur le domaine. Une belle découverte !

Pourquoi la gendarmerie ?

Les gendarmes travaillent à la campagne (dans des villes de moins de 10 000 habitants), et comme j'aime la campagne... Et j'ai bien envie de rester en France, de ne pas être envoyé loin, comme pourraient l'être des militaires. J'ai finalisé mon choix lors de mon Service National Universel (SNU) où j'ai rejoint l'Union Nationale et Anciens combattants (UNC), ce qui m'a permis de renforcer mes connaissances et de comprendre que je voulais faire partie de cette Histoire.

Qu'est-ce qui t'intéresse justement dans cette "Histoire" et cette mémoire ?

Pour moi, la mémoire n'est pas assez transmise. Ça me paraît très important de le faire, pour éviter de reproduire les erreurs du passé, et tout simplement de garder la trace de ce qu'il s'est passé. Dans le cadre de l'UNC, je partage cette mémoire en étant porte-drapeaux aux cérémonies, ou bien lors de reconstitutions, pour les journées du Patrimoine au fort de Comboire cette année par exemple. On prévoit aus-



si le nettoyage des monuments. Et je participe à chercher à recruter des jeunes pour être porte-drapeau avec nous.

Tu as un projet très clair et depuis longtemps, comment tu l'expliques ?

J'avais ce rêve né au collège, un rêve que ma mère a toujours soutenu. Elle me pousse et me soutient, toujours. Je pense que ça participe au fait que mon projet soit clair.

Dans quel monde aimerais-tu vivre ?

Un monde en paix, où il n'y aurait plus de pauvreté. Bon, pas simple... Quelque chose de plus simple peut-être, j'aimerais participer à changer le regard que la société a envers les métiers du Public, comme les pompiers par exemple. Je trouve qu'il y a beaucoup de négatif aujourd'hui dans ce regard.

A travers mon futur métier et dans ma vie de tous les jours, en respectant les personnes que j'ai en face de moi, je peux participer un peu à ça...

Carole Lauffenburger / Ateliers Explorations
dansées Nia à Bilieu
Association énergies corps&graphiques

énergies
Corps & graphiques
Association

- » Salle Pinéa / samedis 9 h 30 à 11 h & jeudis 18 h 30 à 20 h
- » www.carolelauffenburger.com
- » Samedis de 9 h 30 à 11 h : Explorations dansées Nia
- » Jeudis de 18 h 30 à 20 h : SLOWdance
- » Inscriptions : mail c2lvn@hotmail.fr ou tél 06 79 25 37 44
- » Tarifs : sur le site internet.

Les explorations dansées Nia sont avant tout une ode à la joie ! Un groupe ouvert à toutes & tous. Le Nia ne nécessite pas d'être danseuse / danseur. Technique américaine de mouvement dansé, audacieux mélange d'arts martiaux, d'arts de la danse & d'arts guérisseurs, le Nia explore la sensation pour développer la présence & la conscience corporelle. Un atelier de Nia, c'est un moment pour soi, pour maintenir le corps en forme joyeusement ! La SLOWdance. Danse & cohérence cardiaque. La danse lente sollicite les muscles profonds pour gagner en stabilité & en force. Le travail au sol assouplit les fascias pour un corps plus agile. La cohérence cardiaque calme le cœur & le stress. Danser en présence & en délicatesse. La SLOWdance apprend à écouter le corps & à accueillir les changements. Elle s'adresse aux femmes en général, aux femmes traversant les troubles de la ménopause & les douleurs de la fibromyalgie, les suites du cancer.

Carole Lauffenburger. Auparavant styliste & chargée de communication, la danse, le mouvement & le corps sont aujourd'hui mes espaces de travail. Mes ateliers sont influencés par les stages & formations suivis depuis plusieurs années : Danse Thérapie avec Valérie Galeno-Delogu, Danse Médecine, Life Art Process & Neuro Danse avec Béatrice Maine, Cohérence Cardiaque avec le Dr David O'Hare. Je suis instructeur certifié Ceinture Noire Nia Technique.

Découvrez moi sur : <https://www.carolelauffenburger.com/>

Carole



Une nouvelle association culturelle à Bilieu
« Les Films du Petit Prince »

les films
du Petit Prince

L'association Les films du Petit Prince vient d'être Lauréate du prix « EMERGENCE » de La Fondation Audiens Institut de France. C'est le projet de web-série « Quand j'étais petit » qui a touché le jury, une action menée depuis 2015 qui consiste à réaliser des portraits dans lesquels des enfants de dix ans interrogent les aînés de leur village sur leur vie au même âge. L'objectif est aujourd'hui de faire connaître cette série afin de l'ouvrir à d'autres villages du Département.

Valoriser la parole des aînés, créer du lien entre les générations, c'est le fil rouge qui guide, depuis de nombreuses années, le travail de la réalisatrice Sophie Loridon. Après le succès national lors de la sortie en 2019 de son premier documentaire autofinancé par CINEDIA à Grenoble, « Lucie, après moi le Déluge » Sophie et son équipe souhaitent continuer cette « récolte de mémoire ». L'équipe envisage de poursuivre les témoignages dans le Pays Voironnais. La spontanéité des enfants, leur innocence permettent de créer une intimité et de laisser la parole très naturelle et spontanée. À travers les témoignages et les histoires racontées, les enfants prennent conscience de la transformation de la société, la questionnent et interrogent des modes de vie radicalement différents. Ces récits de vie portés à l'écran ont un rôle pédagogique. Ils favorisent la lutte contre l'âgisme. Les personnes âgées ayant participé ont toutes exprimé une grande joie d'avoir pu transmettre, raconter leur histoire, celle du village, avec le sentiment d'une reconnaissance.

Alors, si vous êtes un enfant depuis plus longtemps que les autres, et que vous avez envie de participer, contactez-nous ! Et si vous êtes curieux, et que vous souhaitez aider l'association, visitez la chaîne youtube sur le site cité dessous, pour encourager le travail de l'association !

Lucie Robin, Présidente

Pour en savoir plus :
<https://quandjetaispetit.fr>



Amicale des Donneurs de sang
Bénévoles du Lac Bleu



L'Amicale des Donneurs de sang Bénévoles du Lac Bleu, vient en aide à l'EFS (Etablissement Français du Sang), en préparant les salles pour les collectes et en accompagnant les donneurs. 4 collectes ont lieu dans l'année sur les communes de Bilieu, Charavines et Le Pin.

L'Amicale est aussi présente à chaque forum des associations en septembre pour expliquer ce qu'est le don de sang et recruter de nouveaux donneurs. En 2021, malgré les restrictions sanitaires et au cours des 4 collectes, organisées sur les 3 communes, 356 donneurs ont été prélevés dont 19 premiers dons.

En 2022, au cours des 3 collectes, la quatrième ayant lieu au moment de la parution de l'article, 287 donneurs ont été prélevés dont 20 premiers dons. Un grand merci aux donneurs qui se sont présentés. Nous vous attendons nombreux au cours de l'année 2023, n'oublions pas que chaque don peut sauver 3 vies.

Dates des prochaines collectes 2023, de 16 h à 19 h 30 :

- » 13 février à Charavines ;
- » 6 avril à Le Pin ;
- » 10 juillet à Charavines ;
- » 2 octobre à Le Pin ;
- » 7 décembre à Charavines.

Le don peut se faire avec ou sans rendez-vous sur le site : mon-rendez-vous-dondesang.efs.sante.fr

Il faut être âgé de 18 à 70 ans révolu, peser plus de 50 kg, ne pas être à jeun et venir avec une pièce d'identité. L'Amicale des Donneurs de sang Bénévoles du Lac Bleu a perdu au cours du mois d'août, un de ses membres, très actif et dévoué depuis de nombreuses années, en la personne de Jean-Luc Monin. Il nous manque beaucoup. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, venez nous rejoindre !

Pour tout renseignement, contacter Pascal Bonte, Président, 06 78 62 98 65.

Les paniers du lac

L'association Les Paniers du Lac est implantée sur la commune depuis mars 2020.

A l'initiative de cette association, une poignée de familles qui se sont rencontrées sur le chemin de l'école autour d'un même constat : le territoire nord Voironnais est riche de productions agricoles de qualité mais très peu de producteurs proposent de la vente en direct.

L'association s'est donc créée autour de la volonté de mutualiser les achats en privilégiant des produits issus d'une agriculture locale et/ou biologique. Avec actuellement une dizaine de producteurs représentés (légumes, viande, pain, fromage, miel, confitures, bières), tous dans un périmètre de 15 km autour du lac, l'association propose un système d'abonnement qui engage sur l'année. L'abonnement permet de constituer un panier type en fonction des produits le plus fréquemment consommés. L'intégralité des recettes est ensuite reversée aux producteurs.

Outre le fait de contribuer à la dynamique et au soutien du tissu économique local, l'association est engagée dans une démarche écologique et a le projet de proposer à moyen terme du zéro-déchet.

Actuellement 1 point de vente est proposé : au local des Jardins du Banchet, le mardi soir entre 18 h 15 et 19 h 45. Pour adhérer à l'association et avoir plus de renseignements, un seul contact : paniersulac@gmail.com ou venir un soir de distribution.

Marion, secrétaire de l'association Les Paniers du Lac



Association AME

ATELIER de PEINTURE & DESSIN



L'Atelier PEINTURE & DESSIN de l'association AME – Art Mouvement Expressivité – a redémarré avec plaisir fin septembre ses activités pour l'année 2022&23.

Les séances de l'atelier ouvertes à tout public, adultes et enfants (à partir de 7ans) se déroulent salle de la maison des Associations en face de la mairie de BILIEU :

- » **Le lundi de 17 h 30 à 20 h pour les Adultes et jusqu'à 19h pour les enfants ;**
- » **Le mercredi de 14 h à 16 h pour les Adultes et jusqu'à 15 h 30 pour les enfants.**

Les séances sont animées par Florence Escaich-Paquien, artiste peintre ayant une formation Beaux-Arts, en restauration de tableaux et un diplôme universitaire « Mouvement Art Thérapie ». Chacun choisit son expression picturale et amène son projet qu'il réalise sur les conseils et l'aide de Florence. Par choix, l'association a opté pour un accompagnement personnalisé ce qui offre une grande liberté d'expression et de créativité. Et cela dans une ambiance amicale et chaleureuse. Pour rejoindre l'atelier, il n'est pas nécessaire de savoir peindre ou dessiner. Cela s'apprend comme toute chose et les personnes seraient surprises de voir combien elles font vite des progrès. Les séances sont autant de moments de détente et bien-être qui permettent un ressourcement face à la vie quotidienne.

Il est possible à tout moment de s'inscrire au cours d'année. Pour tout renseignement, contacter Florence ESCAICH au 06 72 81 40 22 ou par mail ame.peinturedessin@gmail.com

Lionel PAQUIEN

O Verre à Soi

Le café associatif de Biliieu, Ô Verre à Soi Biliieu : évènements passés et à venir et comment participer.

Ô Verre à Soi Biliieu continue à proposer des activités pour créer du lien social et culturel. Depuis la fin de l'été, nous avons organisé une soirée massage, un après-midi partage, une soirée sur l'éveil musical pour les tous petits et pour permettre aux sourds et malentendants à accéder à la musique, et deux groupes de conversation anglaise, un les lundi après-midi (14 h 30-16 h) et l'autre le mercredi soir (18 h 30-20 h) à la maison des associations, deux fois par mois par groupe. Avant la parution de ce numéro, il y aura aussi eu une pièce de théâtre avec les Petites pièces montées. La soirée massage a remporté un franc succès et l'anglais continue à bien marcher, mais les autres activités n'ont pas attiré du monde. Nous cherchons toujours à savoir CE QUI intéresse les billantins-e-s, QUAND ils sont disponibles, et QUI, parmi nos co-villageois, seraient prêts à nous aider à faire vivre le village. Par exemple, on propose un projet de café jeune où nous aimerions développer l'autonomie, la créativité et la responsabilité avec des activités, mais on attend des réponses des jeunes sur ce qu'ils aimeraient faire et quand. Aussi un projet de soirées sur les gestes de premiers secours si vous exprimez un intérêt. Et aussi, si les gens sont partants pour participer, des soirées/après-midis avec jeux ou des discussions/débats autour des thèmes de société, des livres, des films, etc. Vous pouvez nous contacter pour exprimer vos envies, vos idées et vos disponibilités à cafeassociatifbilieu@gmail.com



Pour les mois à venir, en plus de l'anglais, les soirées suivantes sont prévues :

- » **10 décembre : Salle d'évolution 20 h Holy Bones : Super voix et guitare, mélodies envoûtantes. Si vous rentrez "Holy Bones" sur votre navigateur vous trouverez des vidéos. entrée libre/ dons au chapeau ;**
- » **16 décembre : fête de Noël (encore en élaboration avec plusieurs associations) ;**

- » **21 janvier : Salle d'évolution 20 h Chemins Libres (trio virtuose : guitare, violoncelle, harpe) classique moderne ! <https://lescheminslibres.wixsite.com/lescheminslibres/videos> entrée libre/dons au chapeau ;**
- » **25 février : soirée multi-talents (en Salle Pinéa) 20h ouvert aux musicien-ne-s, chanteur-euse-s, danseur-euse-s, conteur-euse-s, stand up, sketches théâtrales, etc. Inscrivez-vous à l'avance, en indiquant combien de temps vous comptez animer la scène (maximum 15 minutes) et nous fermerons les inscriptions quand nous avons un spectacle de 90 à 110 minutes ;**
- » **11 mars Salle d'évolution 20 h : 1ère partie Bianca Jacobsohn, voix et guitare, reprises folk, voir: https://www.youtube.com/channel/UCp5FdZgic_nN3HlRYxO-Zegw et 2ème partie Konfusion reprises pop voir: <https://drive.google.com/drive/folders/1OD6hDXHWC-tKe8HgMhpm4e0V15sbbRble?usp=sharing> entrée libre/ dons au chapeau.**

Puis en avril danses traditionnelles (date pas encore fixée...) et nous cherchons encore pour mai et juin. en restant à votre écoute. Nous espérons que vous viendrez nombreux pour développer la vie sociale et culturelle à Biliieu.

Gregg West, secrétaire du café associatif de Biliieu

Activité YOGA à Biliieu

« J'enseigne cet art du Yoga avec une passion qui m'anime depuis plus de 30 ans, dans l'esprit de transmettre un yoga qui soit vivant et ajusté à chacun-e. Un de mes désirs profonds est de proposer à un groupe de participants-es, un espace accueillant, pour la pratique du yoga, laissant aussi une place aux partages de nos expériences et de nos ressentis dans une écoute et une présence bienveillantes. Découvrir et accueillir ce que nous découvrons et ressentons, afin de percevoir naturellement la vibration de qui nous sommes vraiment. »

3 cours collectifs (salle Pinéa)

- » **Lundi 19 h 15 ;**
- » **Mardi 19 h ;**
- » **Vendredi 9 h.**

Possibilité de s'inscrire dans un groupe en cours d'année (cours individuels possibles également)

La pratique du Yoga : techniques, principes, effets : Elle considère la personne dans sa totalité, lui proposant un travail global et harmonisant au niveau du Corps, du Souffle, et du Mental. Pour cela, chaque séance va être élaborée dans une recherche de justesse et de minutie et devoir respecter 5 principes essentiels. Dans l'objectif de contribuer à l'obtention d'une santé favorable, d'une meilleure immunité, et d'un bien-être profond :

- » le PROJET au sein d'une séance : il détermine le chemin et la direction à emprunter, avec des postures et des exercices adaptés et bénéfiques.
- » la SYNCHRONICITÉ : installée entre les mouvements du corps et la respiration consciente et contrôlée, elle fa-

vorise à la fois concentration, mémoire et tranquillité de l'esprit.

- » ÉQUILIBRER 2 phases : DYNAMIQUE impliquant le mouvement, et STATIQUE représentant la durée prolongée du corps dans une posture stable et confortable, visant à assouplir, renforcer et équilibrer le corps et accroître l'énergie.
- » la PROGRESSION GRADUELLE : le pratiquant, en évoluant pas à pas et à son rythme, se respecte, et en ressent des changements bénéfiques et durables.
- » l'ADAPTABILITÉ : la pratique doit être adaptée aux besoins et aux capacités du pratiquant, physiques et psychiques. Elle mène ainsi, à la connaissance profonde de soi et à un sentiment d'authenticité et d'unité.

Le yoga, un chemin de confiance et de responsabilité : Pour un enseignant de Yoga, la responsabilité est essentielle : il prend en considération chaque pratiquant-e (santé, profession, situation de vie), afin de lui proposer une pratique de yoga favorable. Pour le pratiquant, cette pratique régulière et adaptée va progressivement, augmenter son énergie, contribuer au maintien et à l'amélioration de sa santé, développer son état de conscience et d'apaisement.

Renseignements - Inscriptions

- » **Sylvette : 06 84 82 22 16**
- » **sylvette.del@gmail.com**
- » **site : sylvettedelacourdolle-yoga.fr**



Remerciements de la commune

Les jambons d'Aoste nous donnent gracieusement 17 tonnes de sel alimentaire (impropre à la consommation), ce sel équivalant à notre sel de déneigement nous permettra de faire environ 2000 euros d'économie.

L'entreprise Rexor de Paladru nous donne gracieusement 4 cuves de récupération d'eau de pluie de 1000 litres, cela nous donne maintenant une capacité totale de 8000 litres qui nous permettra de faire face aux épisodes caniculaires, faire des économies et préserver les ressources d'eau...

Ouverture de l'espace France services

A l'heure où l'ensemble des démarches administratives se dématérialisent, la collectivité du Pays Voironnais a ouvert ce 4 juillet le 1er Espace France Services (EFS) du territoire. C'est au cœur de la Valdaine et plus précisément dans les murs de la mairie de St Geoire en Valdaine que l'EFS Valdaine a installé ses bureaux.

Un accueil bienveillant, une écoute et un accompagnement dans les démarches administratives sur le numérique voilà les missions que Farida HAMMANI et Adeline MARTIN auront à cœur de mener. Déclarer vos revenus, faire une demande d'aide, chercher un emploi, préparer votre retraite, vous aider à faire une demande de papiers d'identité... Avec l'EFS, toutes les démarches sont facilitées et réalisables en un même lieu.

L'accompagnement se fera sur RDV en toute confidentialité

Autonome sur le numérique ? L'EFS peut également être utile puisqu'un PC et prochainement une imprimante sont à disposition des usagers pour qu'ils puissent effectuer eux même leurs démarches.

Ouvert toute l'année vous pouvez vous rendre à l'EFS aux jours et horaires suivants :

- » lundi : 15 h-17 h
- » mardi : 8 h 30- 12 h 30
- » mercredi : 9 h- 12 h et 13 h 30- 18 h
- » jeudi : 13 h 30- 17 h
- » vendredi : 8 h 30- 12 h et 13 h 30- 17 h

2 moyens de joindre l'EFS :

- » efs@paysvoironnais.com
- » 04 56 26 16 26

Mais où est passé pizza reydo ?

Votre camion à pizza préféré n'apparaît plus sur la place de la mairie ? Pas d'inquiétude : Pizza Reydo est en voyage à vélo ! Une absence temporaire donc, pour quelques mois, afin de réaliser ce beau projet personnel. Bonne route à Fanny et Thibaut, et rendez-vous en 2023 !

arrêt des commandes groupées de fuel

La municipalité n'organise plus de commandes groupées de fuel sur la commune en raison du changement de mode de chauffage dans les bâtiments communaux.

arrêt des collectes de dosettes de café

Les personnes en charge de la collecte et du traitement de dosettes de café n'assurant plus cette fonction, il n'est désormais plus possible de déposer vos dosettes usagées en mairie.

agence postale communale : 1 an déjà !

L'agence postale communale fête sa 1ère année d'existence ! Inauguré le 17 décembre dernier, ce nouveau service a su convaincre les billantin·es, mais aussi les habitant·es des communes environnantes, et fait désormais intégralement partie du paysage de la commune.

Longue vie à ce service de proximité !

Soirée sur la maison écologique avec l'AGEDEN
(Association pour une GEstion Durable de l'En
ergie)

À la demande du groupe de travail transition écologique de Biliou, des animateurs AGEDEN ont proposé une conférence sur la maison écologique.

Ils ont parlé brièvement des crises climatiques et énergétiques, de l'évolution des coûts et impacts des différentes formes d'énergies, de la consommation des bâtiments en fonction de l'âge de la construction, des moyens d'améliorer la performance des bâtiments en termes d'efficacité et de la sobriété énergétique (isolation, ventilation, production d'énergies renouvelables etc.), et ont fourni une liste d'adresses et démarches à suivre pour se faire accompagner techniquement et financièrement avant de répondre à vos questions.

Rendez-vous et entretiens téléphoniques individuels sont également possibles pour permettre à chacun d'avancer dans ses projets spécifiques.

Avancement des travaux de la salle des fêtes

Au huitième mois de travaux effectifs, les opérations d'extension et de rénovation de la salle des fêtes suivent leur cours normal selon le calendrier élaboré par l'architecte, malgré quelques imprévus, telles que des pénuries de matériels ou matériaux dues au contexte économique actuel, cependant rapidement résolues.

Le gros-œuvre a été réalisé pour l'essentiel, avec les extensions qui abriteront notamment la cuisine, le bar ouvert sur la salle, la chaufferie, le local rangement, les vestiaires et sanitaires. Le préau côté sud est quasiment achevé également.

L'ensemble est donc hors d'air et hors d'eau selon l'expression consacrée pour signifier que la toiture zinc est en place, les terrasses végétalisées aussi, complétées des étanchéités associées et de l'ensemble des menuiseries et baies vitrées.

Le plancher chauffant est en cours de finalisation, précédant la pose du plafond coupe-feu de la salle principale.

Au vu de l'avancement des travaux et d'une bonne implication des entreprises, et du calendrier prévoyant 13 mois de travaux, la fin de l'opération globale est espérée pour le mois de mars prochain.



Le préau avec couverture en zinc



Pose du plancher chauffant

propriétaires de bétail : signalez-vous en mairie

De nombreux signalements de divagation de bétails ont été effectués en mairie. Afin de pouvoir être contactés dans les meilleurs délais, les propriétaires de bétail sur la commune sont invités à se faire connaître en maire.

EXPRESSION LIBRE

Les habitants de Biliou ont reçu début juillet un document émanant de l'association « un PLU beau pour Biliou » faisant état de désaccords avec certaines décisions de la mairie.

Nous voulons revenir sur l'allégation de l'association selon laquelle le recul de la mairie sur le projet concernant « l'emplacement réservé n°30 » à Petit Biliou serait la conséquence de la procédure intentée par leur collectif début septembre 2021, ce qui n'est pas le cas. Etant l'un des propriétaires des terrains concernés par ce projet, nous avons demandé avec l'autre propriétaire un rendez-vous à Monsieur le Maire qui nous a reçus le 4 mars 2021 en présence des adjoints concernés.

Nous lui avons fait part de notre opposition à ce projet et, au terme de nos échanges il nous a proposé d'utiliser la procédure dite de « délaissement » qui consiste à proposer à la mairie l'achat des parcelles concernées au prix du marché. Nous avons proposé cet achat par courrier en date du 30 mars 2021. La mairie n'ayant pas les moyens de cet achat et ce projet n'étant pas prioritaire, a refusé cette proposition lors de la séance du conseil municipal du 18 septembre 2021. Ce refus rend caduc le projet n° 30 du PLU.

Nous tenons à apporter ces précisions à la connaissance des billantines et des billantins.

Françoise et Jean-Pierre BOUQUIER

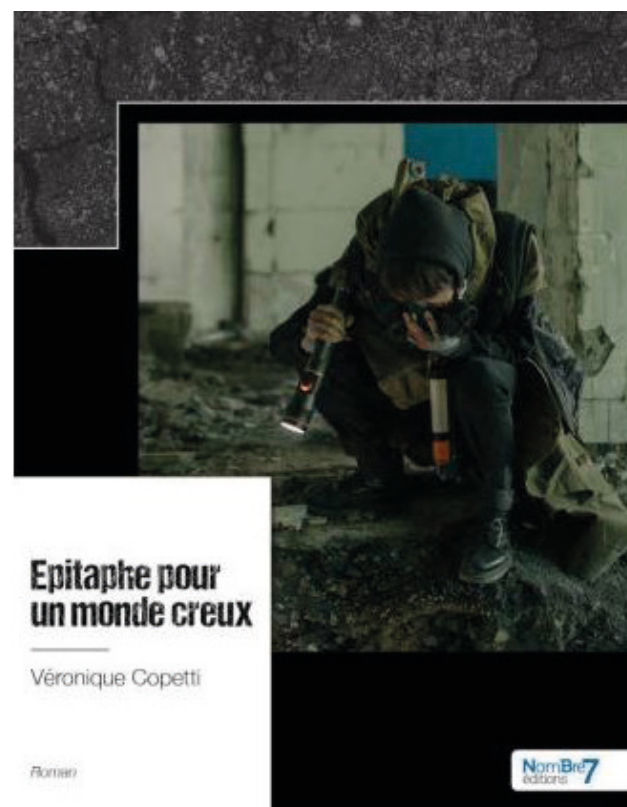
vous souhaitez publier un billet dans le prochain numéro ?

Contactez-nous !

communication@ville-biliou.fr

Épitaphe pour un monde creux de Véronique Copetti

article proposé par Gregg West, billantin



écologie, éducation, inégalités, dystopie...

Paris, 2050 : Les inégalités sociales ne cessent de grandir sous le joug du gouvernement mené par la présidente de la République, Emma Bayer. Alors que les grosses fortunes recherchent l'éternelle jeunesse à travers le projet Eternity, la majorité de la population subit les pénuries d'eau, les restrictions d'électricité, le manque de médicaments et l'instruction bâclée d'une école défaillante.

Jul, ni riche ni pauvre, a grandi avec sa grand-mère Mifa, une férue de littérature dans un monde où les livres ont disparu. Dans cette société qui lui apparaît sans perspectives, le jeune homme tente d'exister en ralliant un groupe terroriste dont l'objectif est d'assassiner Bayer.

Concernant l'auteur, Véronique Copetti.

A travers une œuvre littéraire diverse : romans, policiers, nouvelles, un roman jeunesse, Véronique Copetti arpente les méandres de la nature humaine avec une préférence pour les chemins détournés ou vertigineux. Épitaphe pour un monde creux est son sixième roman.

Deux prix littéraires lui ont été décernés. En 2004 pour son deuxième roman et en 2014 pour sa nouvelle *Big gang*.



Genre : roman
Prix : 17,5 € Pages : 270
Parution : septembre 2022

Vous connaissez des artistes à Biliu ? Vous pouvez les présenter dans cette rubrique !

écrivez-nous à :
communication@ville-biliu.fr

Très chers recours : par l'équipe municipale élue

Le recours, précieux outil de la démocratie, est dévoyé par une infime minorité de personnes peu soucieuses du bien collectif.

Pour rappel, le recours administratif* est une réclamation effectuée par un administré pour demander l'annulation d'une décision administrative. Dans une démocratie vivante, il est normal d'avoir la possibilité, en tant que citoyen, de contester, de discuter, une décision dont on ne comprend pas l'intérêt. Il y a problème lorsque le recours est utilisé comme un système de déstabilisation des élus d'une commune, pour des raisons politiques ou personnelles. Cette utilisation malsaine est hélas très fréquente dans notre pays au point qu'il est question de limiter les possibilités de recours, ce qui est dommageable pour notre démocratie.

En ce qui nous concerne, notre commune fait l'objet de 14 recours devant le tribunal administratif, contre le PLU, mais aussi systématiquement contre les actions et projets municipaux.

Le recours se transforme alors en entrave à l'action municipale et en dépenses des deniers publics : à ce jour, les 25 000 € inscrits au budget pour les frais d'avocats, risquent de ne pas suffire d'ici à la fin 2022.

Et c'est bien dommage car ces 25 000 € nous auraient permis des actions en faveur de la vie collective, comme, par exemple :

- » équiper la salle des fêtes de matériel servant à tous ;
- » augmenter les subventions de l'école ;
- » participer au financement de la hausse des coûts de l'énergie...

Nombre de ces recours auraient pu être évités en franchissant la porte de la Mairie pour dialoguer, essayer de se comprendre, plutôt que de pousser celle d'un cabinet d'avocats.

* types de recours :

- » le recours gracieux directement devant l'autorité qui a pris la décision (le maire par exemple qui peut, après discussion, éventuellement retirer l'arrêté mis en cause par un citoyen) ;
- » le recours hiérarchique devant l'autorité de tutelle (le préfet pour le maire) ;
- » le recours contentieux devant le tribunal administratif qui implique forcément des frais d'avocat pour la commune qui ne peut se défendre efficacement sans faire appel notamment à la jurisprudence et à une connaissance fine du droit administratif.

Informations utiles : acquisition de terrains par la commune

par l'équipe de nouveau cap pour Biliu

Dans certaines situations, la Commune peut vous obliger à céder une partie de votre terrain. Quelle que soit la raison, cela doit toujours donner lieu à indemnisation. Les cas les plus fréquents que nous pouvons avoir à Biliu :

1°) élargissement de voirie (travaux déjà réalisés)

Lorsque la voirie empiète sur votre terrain, la Commune peut racheter la partie de votre propriété sur laquelle est édifiée la route, ainsi que les trottoirs et fossés existants (en revanche, les talus sont le plus souvent privés).

2°) plan d'alignement

En cas de projet d'élargissement de route, tous les propriétaires riverains peuvent subir un alignement de leur terrain pour supporter la future route et ses trottoirs ou fossés.

3°) emplacement réservé au PLU (plan local d'urbanisme)

Si votre terrain est marqué comme emplacement réservé au PLU, la Commune peut décider d'acheter l'emprise marquée au plan au prix du marché. En contrepartie, vous pouvez demander à tout moment à la commune d'acheter ce terrain en fixant votre prix. Après négociations, et si la Mairie refuse les offres au prix du marché, l'emplacement réservé est annulé.

Procédures

Même si les procédures sont différentes en fonction de chaque situation, le montant de l'indemnisation du terrain concerné doit correspondre au prix réel (donc au prix du terrain constructible pour la majorité des cas, soit environ 80 à 100 € le m² à Biliu).

Si la commune vous propose le prix fixé par le Service France Domaine, sachez que les évaluations domaniales des terrains sont peu fiables et souvent minorés dans notre secteur, donc il vaut mieux se fier à une évaluation faite par une agence immobilière.

Si le prix proposé par la Commune ne vous convient pas, vous n'êtes pas obligé d'accepter, et ce sera au final le juge d'expropriation qui fixera le prix, prix qui ne pourra en principe pas être inférieur au prix proposé au départ.

À l'inverse, vous pouvez décider d'aider la commune en fixant un prix symbolique ou de faible valeur à votre terrain. Dans tous les cas, la Commune est tenue de trouver un accord négocié avec le propriétaire, et ne peut pas imposer un prix de vente.

À noter :

Les frais annexes (bornage, frais de notaire, taxes, etc.) sont à la charge de la commune, et ils sont parfois plus élevés que la valeur du terrain. Les frais de remise en état (déplacement de la clôture, du fossé, etc.) sont en principe à la charge du propriétaire du terrain, mais peuvent être négociés et inclus dans le prix de vente du terrain.

Si vous avez des questions, nous sommes à votre disposition,

Les élus de Nouveau Cap pour Biliu
nouveaucappourbiliu@gmail.com

Les « Restos du cœur » se rapprochent au plus près des bénéficiaires

par Nadine Campione, adjointe en charge des associations et de la culture



Cet hiver l'association des Restos du cœur ouvrent des centres de distributions près de chez nous :

- » Charavines à partir du 21 novembre tous les lundis après midi à la salle annexe des Cèdres de 14 h à 16 h ;
- » Chirens à partir du 21 novembre les lundis matin à côté de la Bibliothèque, de 10h à 12 h.

Si vous êtes bénéficiaires vous pourrez vous inscrire ces jours là soit à Charavines, soit à Chirens. Le centre que vous choisirez sera votre centre toute la saison. Pièces nécessaires à l'inscription :

- » Relevé de la CAF ;
- » Quittance de loyer ;
- » Facture d'énergie (EDF, ...).

Nous remercions l'association des Restos du cœur pour cette initiative qui permet à nos habitants d'être au plus près de ce service et remercions tous les bénévoles qui participent à ce beau projet.

Si vous souhaitez devenir bénévole, contactez la responsable des ressources bénévoles : Corinne RE.

- » ad38.referentressourcesbnv@restosducoeur.org
- » ou rendez vous à l'un des centres !

Festival Lac Culture :

par Nadine Campione, adjointe en charge des associations et de la culture

Ce festival revenait après 2 ans d' interruption suite au COVID.

Quatre spectacles étaient proposés dont un gratuit à Charavines et un spectacle jeune public à Chirens. Une reprise en demi teinte mais le public présent a pu rire, s'enchanter, s'évader de l'ambiance stressante de l'actualité, dialoguer avec les artistes et nous assurer avoir passé un bon moment.

Un grand merci à la Compagnie Naüm avec Rémi, qui a bluffé les spectateurs par ses interprétations de chansons fort connues choisies par le public qui pouvait écouter en petit comité dans la caravane Lilliput installée à l'entrée du marché.

Un grand merci à La ligue d'Impro 38 pour son spectacle interactif à Bilieu, chacun a pu proposer un thème que les acteurs interprétaient de manière drôle et stupéfiante.

Un grand merci à la Compagnie Bruine Rouge pour sa splendide représentation de la pièce de Feydeau, *on purge bébé* ! : beaucoup de dynamisme, de jeunesse dans leur jeu. Un grand merci à la Compagnie Prise de pied pour son spectacle jeune public qui a également ravi les plus grands, et dont les tours de passe-passe ont beaucoup surpris le public, mais chacun est reparti avec ses propres réponses.

Rendez-vous est pris pour 2023 pour d'autres aventures. Nous vous espérons nombreux.



Mariages :

OELSNER Samuel et VIENOT Flore, le 3 juillet 2021
TROUILLOUD Flavien et BOSCARO Morgane, le 16 octobre 2021
SPIESSER Cyril et CAMEL Déborah, le 15 avril 2022
PADOVANI Eric et ROUSSEAU Nicole, le 28 mai 2022
BAROSO Rémi et LAURENT Emeline, le 25 juin 2022
LUTROT Julien et FRANCO Véronica, le 9 juillet 2022
DUMOULIN Flavie-Laurine et ROUX Emilie, le 31 juillet 2022
ROSELLI Jordan et CHIARO Emeline, le 20 août 2022
KRAWIEC Arnaud et RORIVE Noémie, le 17 septembre 2022
BOURG Jean-Christophe et POTIER Camille, le 1er octobre 2022

Naissances :

GELAS Oscar, le 14 juin 2021
AUDINO Irina, le 9 septembre 2021
LORIDON Lison, le 3 novembre 2021
COUDURIER Syrius, le 20 février 2022
MICOUD-TERREAUD Maëva, le 31 mars 2022
NESTA BIRCKENER Oscar, le 31 mars 2022
KHIREDDINE BUFFET Adrian, le 14 avril 2022
TRLIN Mira, le 25 juillet 2022
BAROSO LAURENT Elina, le 26 août 2022

Décès :

GONZALEZ Antonio, le 21 janvier 2021
BELMAIN Georges, le 8 avril 2021
COMMANDEUR Gabrielle, le 11 mai 2021
BERTIN Claude, le 12 mai 2021
MEUNIER-CARUS-LENOIR Suzanne, le 28 septembre 2021
TROUILLOUD Odette, le 15 novembre 2021
BUDILLON Lucienne, le 19 novembre 2021
PEGOUD André, le 16 mars 2022
GUINET Robert, le 20 mars 2022
DESCHAUX-BEAUME Gilbert, le 6 août 2022
COMMANDEUR Félix le 3 octobre 2022
BOUCHERIM Marie-Thérèse, le 1er novembre 2022

Pot des nouveaux arrivants le samedi 7 janvier, inscrivez-vous avant le 31 décembre !

Nous vous l'annonçons dans les numéros précédents, le pot des nouveaux arrivants a désormais une date !

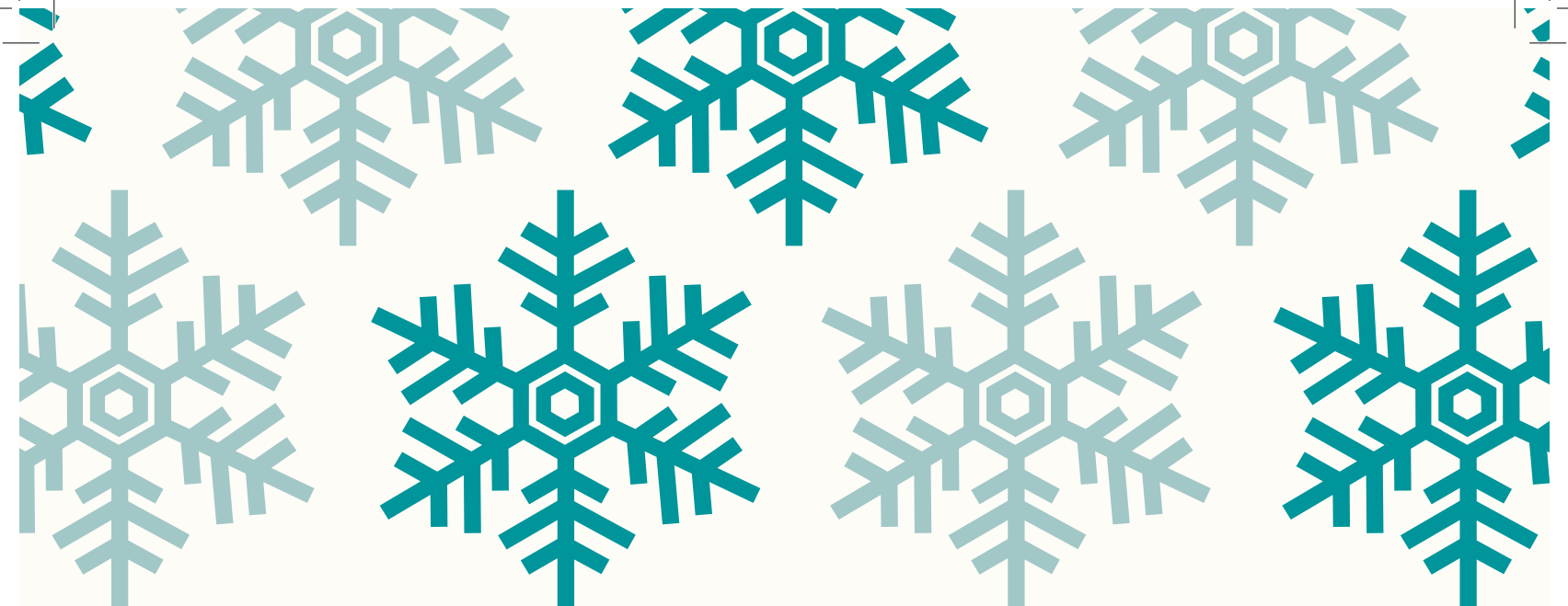
Vous êtes arrivé-es sur Bilieu entre 2020 et 2022 ? Inscrivez-vous dès à présent en mairie. Nous aurons le plaisir de vous rencontrer le 7 janvier à 10 h, pour un moment de convivialité en Salle Vercors.*

À très vite !

** cette inscription est nécessaire à l'organisation du pot, même si vous vous êtes déjà enregistré en mairie précédemment.*

conformément au RGPD, seules les familles ayant donné leur accord écrit font l'objet d'une publication dans le journal municipal.





16 DÉCEMBRE

la fête de Noël

EST DE RETOUR À BILIEU !

À PARTIR DE 16 H 30 - PLACE DE LA MAIRIE

*plus d'infos à venir sur www.mairie-bilieu.fr
et sur illiwap*

BILIEU - AGENDA - DÉCEMBRE / JANVIER

10 décembre 2022 - 20 h - Groupe Scolaire
O VERRE À SOI
Concert Holy Bones
entrée libre/ dons au chapeau

16 décembre 2022 - 10 h - cimetière
INAUGURATION DU CARRÉ MILITAIRE
cérémonie

16 décembre 2022 - à partir de 16 h 30
place de la mairie
FÊTE DE NOËL
marché de Noël - feu d'artifice
plus d'informations à venir

7 janvier 2023 - 10 h - Salle Vercors
POT DES NOUVEAUX ARRIVANTS
sur inscription, signalez-vous en mairie !

21 janvier 2023 - 10 h - Groupe Scolaire
VOEUX DU MAIRE
cérémonie

21 janvier 2023 - 20 h - Groupe Scolaire
O VERRE À SOI
concert : chemins libres

*La municipalité de Bilieu vous souhaite de joyeuses fêtes
de fin d'année !*